



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MGR HENRI DELASSUS
DIRECTEUR DE LA *Semaine Religieuse*
DU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

La Démocratie Chrétienne

PARTI ET ÉCOLE

Vus du diocèse de Cambrai



Société St-Augustin, Desclée, De Broecker et C^{ie}

PARIS
30, rue Saint-Sulpice,

LILLE
41, rue du Metz,

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

M^{GR} HENRI DELASSUS

DIRECTEUR DE LA *Semaine Religieuse*
DU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

La Démocratie Chrétienne

PARTI ET ÉCOLE

Vus du diocèse de Cambrai



Société St-Augustin, Desclée, De Brocther et C^{ie}

PARIS

30, rue Saint-Sulpice,

LILLE

41, rue du Metz,

NIHIL OBSTAT :
Insulis, die 1^a Octobris 1911.

H. QUILLIET, s. t. d.
librorum censor.

IMPRIMATUR :
Cameraci, die 2^a Octobris 1911.

A. MASSART, vic. gen.
Domus Pontificiæ Antistes

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

PARTI ET ÉCOLE

Vus du diocèse de Cambrai

I.

Un double incident, qu'il est inutile de spécifier, survenu au diocèse de Cambrai, dans le second semestre de l'année 1911, y suscita des souvenirs, des regrets et des vœux : souvenirs de luttes, regrets d'un passé d'union et de concorde, vœux d'apaisement dans la rencontre de tous les esprits dans la vérité.

Pour la mettre en lumière, le directeur de la *Semaine religieuse*, que ces deux incidents avaient visé, y publia une série de sept articles. Sa pensée, en montrant l'existence et les agissements d'un parti, l'existence et les enseignements d'une école, qui se glorifiaient l'un et l'autre de leur NOUVEAUTÉ, était d'écarter enfin la cause des divisions dont le diocèse souffrait depuis trop longtemps. Il espérait que ces enseignements et ces agissements mis à nu porteraient les cœurs droits et les esprits sincères à écarter définitivement toute cause de division dans leur esprit d'abord, puis dans le diocèse.

Aujourd'hui, faisait-il observer, et c'est par là qu'il débutait, aujourd'hui, il y a chez nous division ; c'est un fait que tous constatent et déplorent.

Il n'en a point toujours été ainsi. Nous n'avons eu qu'une seule et même pensée sur toutes les questions que le *Syllabus* de Pie IX avait définies. A l'époque du Concile du Vatican, alors que dans un assez bon nombre de diocèses, il y avait des dissentiments publics, éclatants, le diocèse de Cambrai jouissait du calme le plus parfait. Nous étions unanimes à attendre en paix et en toute confiance les décisions de l'auguste assem-

blée sur les questions agitées. Et lorsque l'Esprit-Saint se fut fait entendre par la voix du Concile, il n'y eut dans tous les cœurs qu'un même sentiment, sur toutes les lèvres qu'une même action de grâces.

Jamais, à cette époque, dans les réunions décanales on n'entendait se produire des divergences dans la manière de voir sur les questions qui avaient quelque importance. Il y régnait, toujours et partout, une franche et simple cordialité que rien de sérieux ne venait altérer. Comme me le disait, vers 1890, un laïque de grande vertu, père d'une des familles les plus honorables de notre diocèse et se trouvant en rapports fréquents avec le clergé : « Qui voyait un prêtre les voyait tous. Qui entretenait un prêtre avait la pensée de tous sur les questions dont le public s'occupait. Il n'en est plus de même, » ajoutait-il avec tristesse. Combien, dix ans plus tard, sa peine aurait été plus vive s'il eût été encore en vie !

Ce n'est point faire une révélation que de constater ce changement déplorable.

L'unité de pensée produisait l'unité d'action et la communauté d'efforts. Lorsque se posa la question de la création d'une Université catholique dans notre province, tous nos prêtres montrèrent le même dévouement à apporter à l'œuvre leur contribution personnelle et le même zèle à solliciter celle des fidèles. Tous voyaient combien les idées étaient faussées dans notre société. Tous comprenaient que cela était principalement dû à ce que les positions les plus influentes étaient occupées en France par des hommes que l'enseignement de l'État avait formés ou plutôt déformés. Tous se disaient et qu'il était aussi sage que nécessaire de faire les plus grands sacrifices pour obtenir un haut enseignement vraiment et complètement catholique.

Même unanimité de sentiments et d'action lorsque la loi Ferry vint arracher aux religieux l'enseignement primaire et secondaire.

Il n'en était plus de même, — pour rester sur le terrain de l'enseignement. — lorsque la fameuse Marie du Sacré-Cœur publia le livre dont M. l'abbé Naudet fit la préface et qui avait pour objet la création d'une école normale supérieure pour les religieuses enseignantes des diverses congrégations, et pour but la prééminence à donner, dans l'enseignement congréganiste, aux sciences humaines, sur la formation chrétienne de l'esprit et du cœur.

Depuis, la division n'a fait que s'accroître. On la vit se produire sur toutes les questions, sans exception aucune, que le cours des choses fit naître ou que les dissidents ne cessèrent de soulever (1).

1. Le journal juif par excellence, *l'Aurore*, se gaudissait en voyant toutes ces divisions : « Nous assistons depuis quelques années, disait-elle en août 1908, à une extraordinaire floraison de catholiques de toute

La *Semaine religieuse* comprit qu'elle ne devait plus se borner à éclairer et soutenir la piété de ses lecteurs et à les tenir au courant du mouvement religieux ; que son rôle était désormais de rappeler les principes dont on s'écartait et de jeter le cri d'alarme à ceux qu'elle voyait s'engager dans les voies du libéralisme et du démocratism. Tâche ingrate. Mais comme nous le dîmes alors, « c'est lâcheté de s'arrêter à ce qui est agréable quand ce qui est pénible s'impose. » En prenant cette décision, je ne faisais d'ailleurs qu'obéir au mot d'ordre qui m'avait été donné par le cardinal Régnier, un an après qu'il m'eut confié la *Semaine* (1) : « Conserver sans altération l'orthodoxie éprouvée de ses doctrines, conserver l'esprit traditionnel du clergé de notre province ecclésiastique. »

Le cardinal ajoutait : « Servez l'Eglise et la vérité avec un zèle que rien ne décourage ni n'intimide, mais avec une charité qui, comme le recommande l'Apôtre ne se lasse ni ne s'irrite jamais de rien. »

Aux lecteurs de dire si j'ai été fidèle à cette recommandation.

En 1890, lorsque déjà cette divergence de vues ne s'était que trop manifestée non seulement dans notre diocèse, mais sur tous les points de la France, et qu'il était devenu évident pour tous que là était la cause de l'impuissance où se trouvaient les catholiques de résister efficacement aux entreprises de la secte maçonnique et aux lois de persécution, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais réunis au mois de novembre en leur Congrès annuel, voulurent y remédier. Ils appelèrent de leurs vœux la formation d'une « ACTION COMMUNE ET PUBLIQUE DES CATHOLIQUES DE FRANCE SUR LE TERRAIN DES INTÉRÊTS RELIGIEUX. » Cette motion fut approuvée et bénie par Mgr Thibaudier et Mgr Dannel, alors archevêque et évêque de Cambrai et d'Arras.

D'autre part, dans les premiers jours de mai 1891, S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, publia une *Réponse aux catholiques qui le consultaient sur leur devoir social*. La très grande majorité, pour ne point dire la presque unanimité des évêques de France, adhéra publiquement à ce document. Cette entente dans la direction à donner au clergé et aux fidèles fut regardée comme un signal donné par la Providence et l'on espéra que l'union tant désirée allait se refaire.

Les catholiques du Nord, qui en avaient pris l'initiative, publièrent une DÉCLARATION et tracèrent un PROGRAMME.

La Déclaration disait : « Catholiques de France, nous ne

nuance : catholiques *libéraux*, catholiques *sociaux*, catholiques *démocrates*, catholiques *républicains*. Patience ! et nous verrons un de ces jours des catholiques *évolutionnistes*. » Ce qui est arrivé. On a vu des catholiques évolutionnistes jusque dans le domaine du dogme.

1. Voir *Semaine religieuse*, 28 avril 1875

sommes pas un parti venant augmenter le nombre des partis politiques qui divisent le pays. Nous sommes la France chrétienne abaissée, humiliée, persécutée, qui se relève pour la défense de ses droits et la revendication de ses libertés. Le programme que nous publions n'est que le fidèle interprète des sentiments qui font battre à l'unisson les cœurs de tous les catholiques. »

La *Semaine religieuse* de Rodez fut la première à reproduire cette déclaration. « Il est évident, disait-elle, que présenter un tel programme est le seul moyen de faire concourir à la défense sociale et religieuse tous ceux qui, divisés en d'autres points, sont unis par une même foi. » Presque toutes les *Semaines religieuses* suivirent, et nombre de journaux, à Paris et en province, donnèrent également connaissance à leurs lecteurs de la déclaration et du programme.

Dans sa réponse à l'adresse des comités catholiques de Paris, Léon XIII dit : « Ce qui nous a été agréable par-dessus tout, c'est de vous voir reconnaître si justement combien il est nécessaire en ce moment, que les catholiques unissent leurs cœurs et concentrent leurs forces, afin de pouvoir, comme un bataillon compact, lutter résolument pour l'intégrité de la foi, pour les droits de la religion et pour la liberté de l'Église. »

Pour répondre à cette approbation du Souverain Pontife, un comité de vingt membres se réunit à Paris, le 19 juin 1891, sous la dénomination : *Union de la France chrétienne* et lança un appel à tous les honnêtes gens, les adjurant « de s'unir pour revendiquer la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la charité, la liberté d'association, et pour obtenir la révision de tout ce qui, dans les lois scolaires, militaires ou fiscales, en est la violation manifeste. »

A peine deux mois après, nous nous voyions dans la nécessité de publier cette note dans la *Semaine religieuse* : « Certains journaux ne cessent de parler de divisions entre les catholiques à propos des noms divers que se sont donnés les comités d'action qui se forment sur tous les points de la France pour réagir contre l'omnipotence de la Franc-Maçonnerie. Tous ces comités ont au fond le même programme qui se peut résumer en deux mots : la France chrétienne reprenant possession d'elle-même. Les journaux qui ne parlent tant de divisions que dans l'espoir de les produire, y perdent leurs peines. Ils ne pourront détourner personne de ce but commun. Tous veulent l'atteindre ; tous y travailleront selon que le leur conseilleront les circonstances particulières où ils vivent ; et de ces efforts convergents résultera la seule unité vraiment désirable, celle qui confond les combattants des divers corps d'armée dans une même victoire. »

Quinze jours après nous ajoutons : « M. Spuller vient de publier dans la *République française* un article intitulé : TACTIQUE NOUVELLE. Il y rappelle la tactique ancienne qu'il

caractérise ainsi : « On pouvait être séparé par des professions de foi inconciliables et se détester le plus cordialement du monde. Il suffisait de prononcer le mot de « République » pour que l'union électorale fût bientôt constituée. »

Spuller craignait que cette tactique ne fût abandonnée et nous disions : « Elle a du bon ; et dans les limites où il est permis de la pratiquer honnêtement et chrétiennement, l'Union de la France chrétienne peut l'adopter. Au mot « République » nous n'avons qu'à substituer « Liberté religieuse ».

Voyant les difficultés qui s'élevaient, de concert avec Mgr Dannel et avec le généreux concours d'une famille toute dévouée au bien, nous fîmes imprimer une formule de prière pour l'*Union de la France chrétienne*, qui fut répandue dans toute la France. « Remercions Dieu, disions-nous, de ce qui est fait et prions-le de fortifier et d'étendre l'union des esprits et des cœurs qui prépare l'unité d'action. Que personne ne se laisse troubler par les divergences de langage qui se sont produites çà et là et dont ont fait trop de bruit ceux qui sont intéressés à les grossir et à les transformer, s'il était possible, en divisions et en oppositions. »

Ces oppositions n'étaient, hélas ! que trop actives et par suite ces divisions n'étaient que trop réelles.

Après vingt ans et plus, cette union des catholiques, si nécessaire pourtant, n'a pu encore se réaliser. Depuis son avènement au souverain Pontificat, S. S. Pie X n'a cessé de nous y exhorter ; aux fêtes de la Béatification de Jeanne d'Arc, il a fait en ce sens un suprême effort. Il n'est rien que certains catholiques combattent avec un plus grand acharnement, à l'aide de sophismes mille fois réfutés. *Le Bulletin de la Semaine* se distingue entre tous dans cette désastreuse campagne, et il y a quelques jours l'on a vu M. Lemire monter à la tribune pour dire que vouloir cette union, c'est vouloir la ruine de ce qui reste de religion dans le pays !

L'opposition de quelques individus et de quelques journaux ou revues ne suffisent point à expliquer les entraves mises depuis vingt ans à une union si désirée, si urgente, si impérieusement exigée. Il faut que derrière eux il y ait quelque chose de plus puissant.

Qu'est-ce ?

C'est ce que nous devons rechercher.

II.

La revue lilloise intitulée *La Démocratie chrétienne*, dans son N° de mai 1893, disait : « NOUS SOMMES UNE ÉCOLE SOCIALE NOUVELLE, ET UN PARTI SOCIAL NOUVEAU. Dès lors il nous fallait un nom, un drapeau ; nous avons pris celui de démocrates... Mais nous ne sommes pas des démocrates tout court, nous avons voulu et nous voulons nous appeler DÉMOCRATES CHRÉTIENS. »

La division entre les membres d'une famille, entre les habitants d'une cité, entre les citoyens d'un pays, se produit lorsque dans cet état, dans cette ville, dans cette famille se lève un PARTI, surtout s'il prend un nom et s'il arbore un drapeau.

Ce parti s'était défini par le nom qu'il s'était donné : « Démocrate chrétien » ; démocrate, d'abord ; chrétien, ensuite. Démocrate, substantif, marquant ce qu'était dans son essence le parti nouveau ; chrétien, simple adjectif, disant que si on voulait être démocrate on ne voulait point cependant l'être à la manière des socialistes d'aujourd'hui et des Jacobins d'autrefois.

Démocratie : aucun mot ne se montre avec autant de significations diverses et ne présente autant de portes pour échapper à l'étreinte de qui veut le saisir pour le forcer à dire ce qu'il est. Aussi ne tarda-t-il point à être répudié par tous les bons esprits.

Dans les derniers jours de septembre 1898, la Ligue démocratique belge tenait son congrès à Liège. M. Carton de Wiart demanda qu'on laissât de côté les prénoms pour ne plus former qu'une seule armée catholique.

L'Osservatore Romano prit texte de ce discours pour dire : « Une fois qu'il est admis et reconnu que la doctrine catholique est une doctrine complète et parfaite, à laquelle on ne peut rien ajouter et d'où l'on ne peut rien retrancher, il en résulte logiquement et nécessairement qu'il faut aussi admettre une chose : c'est qu'au nom de catholique, à ce substantif, il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher. Et alors pourquoi établir tant de catégories de catholiques »

libéraux, démocrates-sociaux et même socialistes?... Il arrive souvent que l'adjectif prend le dessus sur le substantif dans les idées et dans les faits, et que l'on soit plus « libéral » que catholique, plus « démocrate » que catholique, plus « social » que catholique, et même que l'on soit ce que signifie le qualificatif avant d'être ce que comporte le nom lui-même. »

Un mois après, l'*Osservatore Romano* revint sur cette question pour dire qu'il fallait peut-être attribuer à une influence occulte l'invention de ces qualificatifs qui voudraient réduire en tronçons ce qui a toujours formé une unité si compacte et si solide. « Il y a bien lieu de craindre, dit-il, que la maudite secte, plus possédée que jamais par le démon du mensonge et de la division, ne se soit appliquée à inventer de nouveaux vocables, à introduire de nouvelles dénominations dans le camp des catholiques pour créer des erreurs et pour amener des divisions. »

Mais, a-t-on dit, « Léon XIII a adopté le mot et la chose. »

On peut dire que Léon XIII a réduit à deux les significations classant les diverses sortes de démocrates. L'une, il l'a tolérée, l'autre, il l'a réprouvée. Démocratie approuvée : l'action populaire chrétienne ; démocratie réprouvée : celle qui est un parti social nouveau.

L'action populaire a toujours existé dans la chrétienté, et beaucoup plus aux premiers siècles de l'Eglise et au moyen âge que de nos jours. Il n'était donc point nécessaire, au XIX^e siècle, de la mettre au monde et de créer un parti nouveau pour la lancer dans l'arène (1). Il suffisait, — et c'est ce qu'a fait avec fréquente instance Léon XIII et ce que continue de faire Pie X après lui, — de rappeler aux fidèles et en particulier à ceux qui occupent des ouvriers, leurs devoirs de justice, de charité et de patronage, pour ne point dire de paternité.

1. « Eh quoi ! dit N. S. P. le Pape dans l'Encyclique sur le *Sillon*, on inspire à votre Jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, leur mère ; on leur apprend que depuis dix-neuf siècles, elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases ; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de la dignité humaine ; que les grands évêques et les grands monarques qui ont créé et si glorieusement gouverné la France n'ont pas su donner à leur peuple, ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du *Sillon*. Le souffle de la Révolution a passé par là. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que de tout temps l'Eglise et l'Etat, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé », etc.

Et plus loin : « La cité chrétienne n'est plus à inventer, ni la civilisation à bâtir sur les nuées. »

Déjà, bien avant que Léon XIII eût publié l'Encyclique *Rerum novarum*, l'association dite des patrons chrétiens du Nord, guidés par leur sens religieux et éclairés par des prêtres éminents, avaient profondément modifié les habitudes prises aux premiers moments de l'essor de l'industrie, vers 1830. Ils s'appliquaient avec une grande générosité et un admirable dévouement à faire ce que Léon XIII devait appeler de l'action populaire vraiment chrétienne. De son côté, la *Semaine religieuse*, deux ans avant que Léon XIII n'eût parlé aux patrons et aux ouvriers dans sa célèbre Encyclique, s'adjoignait un Bulletin hebdomadaire qu'elle intitula : **LE DIMANCHE, Bulletin des Corporations**, où toutes les questions ouvrières et patronales furent successivement étudiées à la lumière des enseignements pontificaux.

Voici comment nous annonçons, dans le N° du 11 mai 1889, cette nouvelle publication :

• Son but est d'instruire les ouvriers et les patrons de ce que doit être la corporation de nos jours, avec les changements qui se sont introduits dans l'industrie et la société, et de leur faire connaître le fonctionnement et les avantages des institutions corporatives : la confrérie, le patrimoine corporatif, le bureau de placement, la société de secours mutuels, la caisse d'assistance, l'économat domestique, la caisse d'épargne, etc., etc., en un mot, tout ce qui se rapporte à la question sociale envisagée pratiquement, question qui résulte actuellement des trois faits suivants : 1° la concentration de la population dans les villes, phénomène tout moderne, mais de plus en plus intense dans tous les pays ; 2° le travail auprès des machines qui, par sa nature même, constitue une sorte de servage matériel, alors que, par un contraste étrange, l'ouvrier est arrivé partout à l'égalité civile et même à la jouissance des pouvoirs politiques par le suffrage universel ; 3° enfin et surtout, la diminution de la foi religieuse qui fait que l'ouvrier n'accepte plus l'inégalité des conditions et que le riche devient de moins en moins charitable. »

Ce bulletin, servi en supplément aux abonnés de la *Semaine religieuse* et distribué aux corporations chrétiennes en formation ou en exercice à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Douai, Fourmies, pour le Nord, et en plusieurs villes des autres contrées de la France et de l'étranger, fut continué sans interruption de 1889 à 1905. Sa collection forme 16 volumes in-8° de 850 pages chacun. Les hommes les plus compétents en firent maintes fois l'éloge.

La Correspondance de Rome, parlant d'elle-même, disait il y a quelques jours : « Non pas pour nos amis qui nous comprennent bien, mais pour ne pas permettre à nos ennemis d'exploiter à leur façon nos paroles, nous tenons à rappeler que nous sommes les premiers à reconnaître le devoir moral et la nécessité matérielle de l'action sociale catholique, c'est-à-dire qu'il

faut que les catholiques, en tant que tels, s'occupent d'œuvres économique-sociales pour améliorer la condition économique-sociale du peuple, selon la constante tradition vingt fois séculaire de l'Église. Mais nous adhérons cordialement aux censures et condamnations pontificales et épiscopales contre ce démocratismes chrétien qui est le modernisme pratique sur le terrain social, tentant de faire absorber l'énergie catholique par un humanitarisme vaguement évangélique, qui cache des opportunistes honteux soit des personnes, soit des partis. »

Après ce que nous avons fait, nous avons le droit de nous approprier ces paroles. Nous ne faisons d'ailleurs que marcher et guider dans la voie tracée par ceux qui nous avaient précédé. Mgr l'évêque de Lydda avait pu écrire en toute vérité à Mgr Turinaz, à l'occasion de son livre : *Les périls de la Foi et de la discipline dans l'Église de France à l'heure présente* : « ... Quant à la démocratie entendue dans le sens que lui donne la définition authentique de Léon XIII, ce n'est pas une nouveauté ; je la vois pratiquée depuis plus de cinquante ans par tous les bons prêtres et par tous les patrons chrétiens. » Non, le clergé du diocèse de Cambrai n'a point attendu les novateurs pour remplir son devoir auprès du peuple.

Mais sous le nom de démocratie venait de se produire, à côté de l'action, un parti et une école. L'action, l'action populaire chrétienne, selon l'expression de Léon XIII, nous l'avons éclairée, encouragée, assistée par les moyens que nous avons à notre disposition. Mais nous n'avons pas voulu entrer dans le parti et surtout nous n'avons pas voulu suivre l'école. *Inde iræ*. Quel avantage pour le parti si la *Semaine religieuse* avait consenti à s'en faire le sergent recruteur ? Quel avantage pour l'école si la *Semaine religieuse* avait consenti à en propager les doctrines ? Dieu ne le permet point, et cela, comme me l'écrivit un jour Mgr de Lydda, à cause des mérites de nos communautés religieuses et de la générosité avec laquelle notre clergé était venu au secours du Saint-Siège.

Les colères éclatèrent au Congrès des catholiques du Nord de 1894, quatre ans après l'essai d'union dont nous avons parlé. Comme en 1901, le parti devait dénoncer aux cardinaux le directeur de la *Semaine religieuse* ; comme en 1911 il devait le traduire devant le Saint-Office ; en 1894 il condensa en cinq propositions les « erreurs des anges gardiens des patrons catholiques du Nord » (1).

Ça toujours été la tactique des semeurs de nouveautés de prendre l'offensive contre les défenseurs de la Tradition. Alors

1. Il est à remarquer que ces dénonciateurs perpétuels traitent de « gabelous » dans leurs journaux et leurs revues ceux qui disent au public : prenez garde à telle impulsion ou à tel enseignement, et qui ont toujours été reconnus, par les faits qui se sont ensuite produits, avoir eu raison de donner ces avertissements.

aussi ils accusaient les actes en même temps qu'ils incriminaient les doctrines. Ils publiaient dans l'*Univers* et dans le *Monde*, dirigé à cette époque par l'abbé Naudet, que les patrons catholiques du Nord avaient tenu soigneusement cachée l'Encyclique *Rerum novarum* alors qu'ils en avaient distribué trente mille exemplaires, rien que dans les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

Ce sont bien là les allures d'un PARTI, et la *Démocratie chrétienne* ne trompait point son public lorsqu'elle lui disait : « Nous sommes un parti social nouveau ». Une remarque s'impose ici. Ceux qui se sont constitués en PARTI dans l'Eglise, qui ne doit point en connaître, sont les mêmes qui, alors et aujourd'hui encore, s'opposèrent et s'opposent à la formation d'une union catholique dans l'Etat, pour y défendre l'Eglise contre la persécution, les âmes contre la perversion.

Ce parti contrairement à ce qu'ont voulu Léon XIII et Pie X a professé dès le principe *une neutralité au point de vue religieux*, qui permettrait aux catholiques de s'associer aux protestants pour réaliser les données de la NOUVELLE ÉCOLE SOCIALE.

C'est en vue de cette neutralité que le parti s'est gardé de se dire catholique ; il s'est dit « chrétien » marquant par là que l'enseignement de la nouvelle école serait pris non dans la Tradition de l'Eglise, mais... dans l'Évangile.

C'est ce qui ressort avec évidence des déclarations cent fois répétées par les chefs les plus autorisés de l'école démocratique chrétienne.

Contentons-nous de rappeler brièvement ce qui s'est passé en 1898. M. l'abbé Gayraud, au Congrès de la démocratie chrétienne tenu à Lyon, avait fait cette déclaration : « Le parti de la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel », c'est-à-dire n'est pas un parti purement catholique ; il peut, il doit comprendre tous ceux qui se disent chrétiens, quelle que soit leur confession ou leur profession de foi. Entendant cela, le directeur du *Corriere Nazionale* de Turin exprima son étonnement : « Comment pourrais-je parler, dit-il, de l'union de toutes les forces catholiques contre les efforts de la Franc-Maçonnerie, puisqu'on met l'Eglise sur le même pied que les confessions protestantes, musulmanes, juives ? » Et il ajouta : « Ne prendre dans le christianisme que l'influence qu'il peut exercer pour le bien temporel et laisser de côté son but éternel, c'est ressembler aux Juifs qui crucifièrent le Sauveur parce qu'il ne répondait pas à leur attente d'un Messie temporel. »

Un mois auparavant, l'abbé Naudet, dans une conférence à Cherbourg, avait dit : « La démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel. C'est une remarque *capitale* à mon avis. »

L'année suivante, M. l'abbé Garnier, dans son journal, posa cet étrange principe : « Les catholiques doivent être *désormais* des catholiques non confessionnels. » Et il en donna cette

belle raison : « De même que les francs-maçons se gardent bien de se déclarer francs-maçons, les catholiques démocrates doivent, pour la prospérité de leur démocratie, éviter de se dire catholiques. »

Dans cette même année, M. l'abbé Gayraud publia son livre, *Démocratie chrétienne*, où il posa en thèse que la démocratie ne devait pas être confessionnelle. M. Harmel lui écrivit aussitôt : « Vous éclairez les aspirations de nos âmes. » Et M. Lemire : « Vous rendez un grand service aux idées que nous défendons. »

L'Osservatore Romano ne laissa point passer ces paroles et ces actes sans protester. « Nous devons aller au peuple, affirment ces téméraires, à titre non de maîtres, mais de fils du peuple ; non comme prêtres, mais comme citoyens ; non comme catholiques, mais comme hommes de la science. Et alors ceux qui ne croient pas à Dieu, ne nous repousseront pas ; ils nous feront accueil et ils s'uniront à nous, surtout que nous voulons servir, défendre et propager la sociologie et la démocratie, sans rêver de foi ni de religion divine. Vit-on jamais les apôtres du Christ taire le nom du Christ et parler aux payens d'encenser leurs idoles pour les amener à la foi chrétienne ? Il y a un proverbe italien qu'en ces temps de nouveautés le prêtre prudent a la sagesse de se rappeler : « Qui va avec les boiteux finit par boiter, qui entre au moulin en sort enfariné, qui descend dans la soute au charbon en remonte tout noir. »

Tel est donc le « parti nouveau », formé au sein de l'Église catholique, non confessionnel quoique composé de ses enfants et même de quelques-uns de ses ministres. Dès ses premiers jours, il n'a pas voulu être considéré comme catholique ; il s'en est même défendu afin de se donner de plus libres ébats. Ce qui n'empêche point ce parti de prétendre et de dire à tout venant qu'il veut instaurer dans le monde le *christianisme intégral*. Nous trouverons plus loin le lien logique de ce qui paraît ici incohérent.

Un parti a besoin d'un comité directeur. Il fut constitué à Lyon en 1897, au deuxième *Congrès général de la démocratie chrétienne*. On le composa de trois groupes : groupe ecclésiastique, groupe ouvrier et groupe intellectuel (1). On lui donna pour président M. Harmel et pour secrétaire général M. l'abbé Lemire.

1. Voici les noms qui furent proclamés et acclamés :

Groupe ecclésiastique : les abbés Dehon, Lemire, Naudet, Garnier.

Groupe ouvrier : MM. Leclercq, Pagan, Dombray-Schmidt, Chartrain,

Groupe intellectuel : MM. Harmel, Berne, Mouthon, Lorin, immédiatement en leur adjoignant MM. Desgrées du Loû et Coulazou. La maison de M. Lemire, rue Lhomond, à Paris, fut désignée comme lieu ordinaire des séances.

Six journaux furent chargés de la propagande: la *Croix*, l'*Univers*, le *Peuple français* de l'abbé Garnier, la *Justice sociale* de l'abbé Naudet, la *France libre* de M. Mouthon (qui finit si mal), et la *Voix de la France* de Marseille (1).

C'est à ce congrès que M. l'abbé Lemire, confirmant la non confessionnalité du parti démocrate chrétien, avait dit qu'il n'était pas à la Chambre « pour faire les affaires de l'Eglise ». Généralisant, il avait ajouté : « Nous ne sommes pas à la Chambre les représentants d'un parti catholique, ne nous demandez pas de nous conduire comme si nous étions cela. »

En sa qualité de parti non confessionnel, la démocratie chrétienne visait tout d'abord à se donner une influence politique ; aussi, c'est surtout en vue de l'action électorale qu'avait été constitué le comité dirigeant dont nous venons de parler. Voici les instructions qu'il donnait à ses partisans : « Partout où un conservateur osera se mettre sur les rangs, que les républicains *de toutes nuances* s'unissent étroitement pour lui barrer le passage » (*La Vie catholique* du 8 juillet 1905) (2).

« J'aurais peut-être exprimé ma pensée autrement, mais, au fond, j'estime que l'abbé Dabry a raison » (L'abbé Naudet, dans la *Justice sociale*).

« Et M. Pierre Veuillot, dans l'*Univers* : « Quelques-uns des nôtres sacrifient tout à ce qu'ils jugent *le plus nécessaire* : prouver que nous acceptons sincèrement et résolument la République. »

Le même mot d'ordre était donné au même parti en Italie. L'abbé Murri écrivait dans la *Cultura sociale* : « Lorsque la question des élections administratives se posera à nouveau, nous pourrons essayer d'un accord avec les socialistes. » Il invoquait l'exemple donné par les catholiques bavarois, mais l'*Unita cattolica* lui répliquait que la conduite de ceux-ci n'était pas concluante pour l'Italie.

En Belgique, les abbés Daens et Fonteyne, voulant malgré les évêques, faire alliance avec les révolutionnaires, passèrent outre et ils se firent suspendre *a divinis*.

Au parti il fallait des députés, il fallait aussi et surtout des évêques. Au mois de septembre 1905, la *Justice sociale* disait : « Nous avons en France quinze évêchés vacants ! Quels seront les évêques après la rupture du Concordat ? Comment seront-ils choisis ? Par qui seront-ils nommés ? Par le Pape qui, évidem-

1. Parmi les journaux qui joignirent leurs efforts à ceux ci-dessus marqués pour recruter le parti et répandre ses idées, il faut nommer l'*Ouest-Eclair*, le *Journal de Roubaix* ; puis, parmi les revues, la *Revue du Clergé français*, l'*Ami du clergé*, la *Quinzaine*, *Demain*, etc.

2. Plus tard, M. Dabry donna cette ligne de conduite : voter pour un franc-maçon de préférence à un catholique, si ce catholique est monarchiste.

ment, ne connaît pas personnellement les prêtres français. Il sera obligé de se renseigner auprès des évêques actuels. Or, ceux-ci feront-ils la faute de proposer, dans une situation nouvelle, des hommes anciens ?

- A situation nouvelle il faut des hommes nouveaux.
- A situation républicaine il faut des évêques républicains.
- Du choix dépendra ou la guerre acharnée ou l'espoir d'une prompte réconciliation entre l'Eglise et la démocratie française » (N^o du 16 septembre 1905).
- Tous les monarchistes, tous les conservateurs feront campagne pour avoir quinze nouveaux évêques partageant la mentalité de NN. SS. Turinaz, évêque de Nancy, et Monnier, évêque de Lydda. Si ces influences l'emportent, c'est pendant vingt ans encore la guerre intérieure et peut-être l'effondrement de la France » (N^o du 23 septembre 1905).

A l'occasion d'un discours prononcé à la Chambre par M. Lemire, M. Dabry écrivit dans son journal : « Ce n'est que lorsque la rupture sera complète entre nous et les exécrales partis de droite que nous aurons quelque chance de reconquérir le pays. Dans cette besogne d'affranchissement, M. l'abbé Lemire est l'un des ouvriers les plus hardis, les plus courageux. Il mérite d'être hautement félicité (Décembre 1905).

La Démocratie chrétienne ne nous trompait donc point lorsqu'elle disait : « Nous sommes un parti ayant son drapeau », drapeau social, mais aussi drapeau politique, et encore et surtout, drapeau religieux.

III.

Lorsque la revue lilloise intitulée *Démocratie chrétienne* annonçait l'existence, au sein de l'Eglise de France, d'un parti, elle constatait un fait réel. Le parti existait ; il avait déployé son drapeau : la non confessionnalité ou la neutralité ; il s'était donné une organisation ; il s'était procuré le concours de divers journaux et revues qu'il avait créés ou gagnés à sa cause (1).

Ces journaux et ces revues travaillèrent activement à son recrutement. Il y pourvut lui-même par ses congrès publics et ses associations secrètes.

A la fin de novembre 1896 se tint à Lyon le premier congrès de la démocratie chrétienne, organisé par la *France libre* ayant pour directeur M. Mouthon, qui joua un si triste rôle dans la question des cultuelles. Dans son compte rendu, le correspondant de l'*Univers* en caractérisa ainsi l'esprit : « Sous les cendres éteintes du conservatisme, en face de la génération qui traîne son éplorement vers la tombe et l'oubli, *une autre école* s'est levée qui pense qu'il faut être coupable ou fou pour méconnaître les transformations sociales, nier l'évidence, mau-

1. Les trois principaux organes de la démocratie chrétienne étaient alors la *Justice sociale*, la *Démocratie chrétienne* et la *Vie catholique*.

La *Démocratie chrétienne* et la *Justice sociale* remplissaient le rôle de *Docteurs* : celle-là avec plus de sagesse et de retenue que celle-ci. L'abbé Dabry, dans son livre *Les Catholiques Républicains*, page 216, dit : « La revue de l'abbé Six (*La Démocratie chrétienne*) a été le moniteur de la démocratie chrétienne ; le journal de l'abbé Naudet (*La Justice sociale*) en a été au premier chef l'excitateur. *La Vie catholique* avait été créée pour servir de *lien* entre les membres de ce corps, le parti démocratique, et en faire un organisme distinct dans l'Eglise de Dieu. Dès son sixième numéro (3 juin 1899), elle demandait que tous les prêtres d'œuvres la considérassent comme « UN JOURNAL CORPORATIF », comme une sorte de « congrès ecclésiastique » permanent.

dire la république et, sorte de hanetons en délire, s'atteler au monde pour le ramener en arrière. »

L'année suivante, en décembre 1897, un second congrès de la démocratie chrétienne fut réuni dans la même ville. C'est à ce congrès, comme nous l'avons dit déjà, que M. Lemire fit sa profession de foi touchant la neutralité qu'il entendait garder à la Chambre sur toutes les questions qui intéressent l'Eglise. C'est là aussi que fut constitué le *Conseil national de la démocratie chrétienne*.

Un troisième congrès fut décidé pour l'année 1898. M. Moulton voulait y convoquer « tous ceux qui dirigent le mouvement démocratique non seulement en France, mais en Suisse, Belgique, Italie, Autriche et Alsace-Lorraine. » Le parti, on le voit, prenait de plus en plus d'extension.

Il tenta alors de mettre la main sur la puissante force morale que représente le Tiers-Ordre franciscain et de transformer les fraternités en instruments de propagande démocratique (1.) Léon XIII venait de donner une nouvelle impulsion à la milice franciscaine. « Le but de cette Encyclique, écrivit M. Dabry dans son journal, est d'en demander le rajeunissement ou, pour mieux dire, la résurrection. Le Tiers-Ordre, comme presque toute la religion elle-même dans sa partie pratique, était complètement déchu de son institution primitive. » Une première réunion pour opérer ce rajeunissement ou cette résurrection eut lieu au Val-des-Bois, pendant les vacances scolaires de 1893. Elle fut suivie d'un Congrès à Reims en 1896. D'autres eurent lieu les années suivantes en divers lieux. A celui de Nîmes, en 1897, le P. Prosper de Martigné, provincial des Capucins, s'éleva contre la thèse développée par M. Paul Lapeyre, sur le bien-être, condition indispensable de l'ascension humaine, même au point de vue moral et spirituel.

M. Harmel proposa enfin un congrès, au Vatican! A dis-

1. Rien ne pouvait mieux servir les desseins des ennemis de la société chrétienne, que cette propagande des idées démocratiques dans un tel milieu.

Un sénateur belge, franc-maçon, M. Maguette, écrivit dans le journal belge le *Ralliement*, un article intitulé DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE, où il dit :

« Il est un moyen qui opère bien plus rapidement l'infiltration des idées modernes : c'est le développement de la démocratie chrétienne. La démocratie chrétienne est le coin qui élargira l'ouverture par où *nos idées* pénétreront dans le bloc dense des masses rurales et catholiques... Ils sèment, mais c'est *pour nous* que sera la plus large part de la récolte. Laissons-les donc semer. Ménageons la démocratie chrétienne et favorisons-la. »

La *Semaine religieuse de Cambrai* a publié plusieurs fois des témoignages semblables.

tance, il eût paru une sorte de petit concile dont les décisions auraient fait loi. On ne l'entendit point ainsi à Rome. On assigna au congrès, pour lieu de réunion, le palais de la Chancellerie, et Son Em. le cardinal Vivès, de l'Ordre des Capucins, tint fermement la main à ce que les idées du parti et de l'école démocratiques ne pussent prévaloir.

Le parti voulut aussi utiliser à son profit les pèlerinages ouvriers à Rome. On sait que sollicité plusieurs années de suite par M. Harmel de donner une consécration à la démocratie chrétienne, Léon XIII établit une distinction entre démocratie et démocratie, ne donnant son approbation qu'à l'Action populaire chrétienne. On sait aussi l'abus que les démocrates chrétiens s'empressèrent de faire de ses paroles. *L'Osservatore romano* dut leur donner cette leçon : « Le Saint Père Léon XIII a enseigné et expliqué comment les catholiques *peuvent* être démocrates, sans dire pour cela, comme l'ont prétendu quelques-uns, qu'on *doit* être démocrate pour servir efficacement les intérêts de l'Église et ceux du peuple. » Ce qui n'empêcha point la revue lilloise de ce nom d'écrire : « Nous vous remercions, ô Cœur très bon. Depuis notre dernière consécration, un grand acte a été accompli par l'Église : le Pape a béni notre Démocratie chrétienne ; il a dit le mot et béni les hommes qui l'ont pris comme drapeau. »

Au pèlerinage de 1899, M. Harmel, averti sans doute, ne prononça plus le mot de démocratie et s'abstint de demander une bénédiction spéciale pour son parti.

Les Congrès ecclésiastiques n'avancèrent pas moins que les Congrès démocratiques les affaires du parti.

Le premier eut lieu à Reims en août 1896. Le programme en fut adressé à toutes les *Semaines religieuses* sous ce couvert : « Pèlerinage ecclésiastique à Reims ». Mais ce programme montrait bien qu'il s'agissait de toute autre chose que d'un acte de dévotion. Il indiquait comme sujets de délibération : l'organisation du clergé, les études auxquelles il doit se livrer, l'action qu'il doit exercer. Il embrassait le culte, la prédication, les œuvres, la méthode d'enseignement dans les séminaires, les examens des jeunes prêtres, les conférences cantonales, etc.

Nous dûmes dans la *Semaine religieuse* : « Les assemblées du clergé ont leurs règles ; et il n'est permis à personne d'innover. Le droit ecclésiastique connaît les conciles œcuméniques, qui ne peuvent être convoqués et présidés que par le Pape ; les conciles provinciaux, qui ne peuvent être convoqués et présidés que par le métropolitain ; les synodes diocésains, qui ne peuvent être convoqués et présidés que par l'Ordinaire ou en son nom. L'assemblée projetée à Reims n'est rien de tout cela. C'est une réunion absolument anormale et dont il n'y a pas d'exemple. » (1)

1. Ces observations si calmes amenèrent ces récriminations : « Il y

L'abbé Dabry, directeur de l'organe officiel de ce Congrès, n'hésita point à découvrir le fond de sa pensée : « Ne pourrait-il pas y avoir le pèlerinage des prêtres qui *iraient se faire baptiser hommes*, qui *iraient secouer les chaînes* d'un système odieux où le vicaire ne pense que par le curé, le curé par l'évêque, et l'évêque que par le gouvernement ? Chez nous la hiérarchie tue l'individu...

• Je vois peu de choses dans l'esprit général, dans les habitudes, dans la méthode des catholiques et même DANS TOUTE L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE FRANÇAISE qui ne soient marqués du signe de la ruine. L'AUTEL, construit dans le style du XVII^e siècle, EST DESTINÉ A ALLER REJOINDRE LE TRÔNE. L'ÉDIFICE TOUT ENTIER EST A RAJEUNIR et à mettre en harmonie avec les besoins des générations qui viennent. »

Le parti, on le voit, croyait le moment venu de déclarer ouvertement ce pour quoi il s'était constitué : faire école, école de révolution disciplinaire et bientôt de révolution doctrinale. Il ne cachait point que cette révolution devait s'inspirer du principe démocratique, la souveraineté du peuple. « Une société, disait l'abbé Dabry à l'occasion de ce congrès, une société fondée sur ce principe : « tout par le peuple, tout par le nombre, » par la foule et par l'association », demande des prêtres autrement formés qu'une société où tout se fait par la volonté d'un seul et par voie hiérarchique. »

En 1900 eut lieu le Congrès de Bourges organisé, comme celui de Reims, par l'abbé Dabry, sous la présidence de M. l'abbé Lemire (1). *Le Chrétien français*, journal des défrqués, ne

avait à Lille un chanoine rancuneux qui versait sa bile dans une publication ayant pour titre *La Semaine religieuse de Cambrai*. Tout pénétré d'esprit gallican et janséniste, il portait à Léon XIII et à tous ceux qui lui obéissaient une haine invétérée... Le dit chanoine dont le nom de Delassus est célèbre, publia un article où le congrès projeté était représenté comme l'abomination de la désolation, contraire à toutes les règles, convoqué par quelqu'un qui n'a pas pour cela autorité, plein d'imprévus et de dangers, plein de menaces pour l'autorité des évêques, etc. « LES CATHOLIQUES RÉPUBLICAINS », page 466.

1. L'abbé Dabry, dans son livre LES CATHOLIQUES RÉPUBLICAINS, page 551, expose ainsi les rapports que le Congrès de Reims forma entre lui et M. Lemire :

« Après le Congrès ecclésiastique de Reims, j'étais entré tout à fait dans l'intimité de l'abbé Lemire dont la maison, à l'occasion du congrès, m'était devenue très familière. La même pensée nous vint à tous deux d'unir plus étroitement nos efforts par la même vie commune pour continuer ce qui d'abord n'avait dû être qu'une démonstration de circonstance et qui nous paraissait devoir devenir une œuvre. Nous voulions maintenir groupés en faisceau les prêtres qui s'étaient vus dans cette mémorable rencontre, les encourager, les soutenir par l'entretien de

manqua point, la veille de l'ouverture, d'applaudir à ce qui devait s'y faire en ces termes : « Dans un même effort, ils chercheront loyalement sous le regard de Dieu ce qui, dans l'Eglise à laquelle ils appartiennent, se révèle comme à jamais caduc. Plusieurs se lèveront pour dire : « Tout est à changer : et la mentalité » du prêtre, et sa science, et son activité ; qu'il soit précipité » dans la fournaise de la pensée moderne, qu'il soit recréé à » l'image de notre époque, et que, par lui, l'*esprit nouveau* entre avec » la vie dans l'Eglise transformée ! »

Ici encore se manifeste l'esprit qui animait la démocratie chrétienne dans la personne de ses chefs, mais ce n'est point ce dont nous avons à nous occuper maintenant, il ne s'agit encore que du parti et non de l'école. Les congrès ecclésiastiques lui firent accomplir des progrès très sensibles.

« Victoire ! » s'écriait l'abbé Dabry dans le journal officiel de ces congrès, au lendemain de celui de Bourges. « Victoire ! Tout ce que nous pouvions espérer est dépassé. L'épiscopat s'ébranle au souffle de la démocratie. Une voie nouvelle est désormais ouverte, non plus seulement comme direction mais de fait. Elle ira toujours en s'élargissant ; il faut que les plus réfractaires en prennent leur parti, tout le clergé y passera ».

Ces propos et le congrès lui-même remplissaient de joie les prêtres apostats qui rédigeaient *Le CHRÉTIEN FRANÇAIS, organe de la Réforme évangélique dans le catholicisme*. Ils publièrent un numéro illustré. La première page donnait les portraits très reconnaissables des principaux congressistes étagés par rangs. En haut des colonnes de droite et de gauche étaient les portraits, format carte, de MM. Lemire et Dabry, l'un président, l'autre organisateur du congrès.

Autour de ces illustrations se lisaient les félicitations des défréqués : « Avec un magnifique courage plusieurs se sont levés et se sont écriés : « Tout est à changer... » et la suite des paroles ci-dessus, rapportées.

Dans le même temps, M. l'abbé Gayraud « buvait à la démocratie chrétienne de tous les pays », dans un banquet à Paris, au Palais royal, et exprimait cet espoir : Le parti démocrate-chrétien tiendra un jour ses CONGRÈS INTERNATIONAUX.

A l'instar des grands congrès ecclésiastiques on en organisa de plus petits dans les diverses provinces. De plus, on voulut profiter de toutes les autres rumeurs pour faire de la propagande. Le Président de la « commission d'initiative des congrès ecclésiastiques, » en juin 1899, publia une circulaire

l'atmosphère de zèle créée là-bas, les multiplier, répandre dans le clergé une salutaire émulation, le convoquer par étapes à d'autres rencontres semblables et PEU A PEU LE TRANSFORMER de façon à le mettre tout à fait à la hauteur des temps. » A la page 679, il dit que trois ans après il dut renoncer à l'agrément de cette vie commune pour « éviter à l'abbé Lemire de recevoir à sa place les traits du chanoine Delassus » (?)

dans laquelle il dit : « Sous les noms divers de congrès eucharistiques, de congrès d'œuvres paroissiales, de retraites mensuelles sacerdotales et même de congrès de la *Croix*, les réunions que nous avons faites en grand ne sont-elles pas reprises en petit et en détail ? Quand les choses en sont là, une idée n'est-elle pas bien près de triompher ? »

Tous ces efforts ne furent pas vains. En cette même année 1899, un abbé démocrate qui avait assisté au congrès eucharistique tenu à Dunkerque, dans les intentions marquées ci-dessus, écrivait le lendemain à un journal : « L'ÉVOLUTION DES IDÉES est si rapide que le temps n'est pas éloigné où vraiment il ne sera plus nécessaire de se dire démocrate-chrétien pour se distinguer des réfractaires, la masse de ceux-ci fondant comme neige au soleil. »

Ce qui importait surtout au parti, c'était de saisir le clergé dans sa fleur, d'aller le cueillir dans les séminaires. Il n'y manqua point. Chaque année, pendant les vacances, M. Harmel réunit des délégués des séminaires au Val des Bois dont il fit, selon l'expression de M. Dabry, « une sorte de noviciat pour l'action nouvelle du clergé ». « MM.... (1) se chargèrent de recruter des élèves. »

Ceux-ci, de retour chez eux, faisaient de la propagande auprès de leurs condisciples. Les abbés Naudet et Dabry mettaient leurs journaux, pour les trois mois de vacances, au prix de 0,60 centimes pour la *Justice sociale* et de 0,40 pour la *Voix du Siècle* ; de quoi payer les bandes et les timbres, observait l'abbé Dabry. Il ajoutait : « Nous les prions, en retour des sacrifices que nous faisons, de se livrer à *une propagande ACHARNÉE*. Il faut que pendant ces trois mois une petite secousse soit donnée au clergé. »

A cette propagande à ciel ouvert s'en joignait une autre secrète, ténébreuse.

Le 10 août 1902, M. l'abbé Maignen signalait, dans la *Vérité française*, une organisation embrassant une cinquantaine de séminaires et enrôlant près d'un millier de séminaristes. Les séminaires étaient répartis en cinq groupes ou circonscriptions. Chaque groupe possédait un organe mensuel lithographié qui circulait dans les séminaires de la circonscription, et se tenait en relations étroites avec le *Sillon* et l'*Espérance* à Paris, la

1. M. Dabry nomme ici plusieurs prêtres du diocèse de Cambrai. Nous taisons ces noms, voulant faire œuvre de lumière et non de personnalités. Ceux qui sont venus jusqu'ici sous notre plume sont tellement notoires qu'il eût été inutile de les taire. De plus, la clarté du récit les exigeait.

On trouve dans le livre que Pierre Dabry publia en 1905, sous ce titre CATHOLIQUES RÉPUBLICAINS, *Histoire et souvenirs*, 1890-1903, les noms de tous les zéloteurs de la démocratie chrétienne en France.

Chronique du Sud-Est à Lyon. Ces correspondances donnaient le thème aux cercles d'études qui, pour la plupart, fonctionnaient en dehors de la direction et même de la surveillance des Supérieurs. « Espérons, disait l'une de ces correspondances, *Le Lien*, que se modifiera profondément l'état d'âme de ceux de nos confrères qui, jusqu'ici, sont restés indifférents à nos initiatives et que l'inattendu de nos hardiesses avait quelque peu déroutés ».

L'organisation secrète du parti ne s'étend-elle pas au delà du cercle restreint des écoles cléricales ? Lors de la publication de l'Encyclique sur le modernisme, des documents furent publiés par la *Correspondance de Rome* qui révélèrent l'existence d'une association de catholiques s'enveloppant de secret et de mystère et dont les ramifications s'étendaient ou cherchaient à s'étendre dans toute l'Europe.

Avant de clore la première partie de cette étude rétrospective : LE PARTI, et d'aborder la seconde : L'ÉCOLE, il n'est pas inutile de rapprocher les efforts faits auprès de la jeunesse cléricale pour l'entraîner dans le mouvement, des instructions qui furent données vers 1820 aux chefs de la Franc-Maçonnerie européenne, et qui furent publiées d'après la volonté de Grégoire XVI et avec le consentement de Pie IX.

Voici quelques-unes de ces instructions. Elles sont adressées à ceux qui doivent travailler dans l'Eglise à la corruption de l'esprit : « C'est à la jeunesse qu'il faut aller, elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner sans qu'elle s'en doute...; que ceux principalement qui s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens... Tendez vos filets au fond des sacristies, des séminaires et des couvents... Flattez toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses... Infiltez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard... Ne levez jamais le masque. Contentez-vous de rôder autour de la bergerie catholique ; mais en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui s'offrira dans les conditions voulues ».

Certes, nous n'accusons pas les meneurs du parti de la démocratie chrétienne d'avoir été du nombre des hommes auxquels ces instructions s'adressaient ; mais n'ont-ils pas subi leurs suggestions sans le savoir ? N'ont-ils pas été, sans s'en douter, leurs instruments ?

Le fait est là. Ils ont divisé le clergé. Ils ont créé au sein de l'Eglise un parti nombreux, hardi, au verbe haut, et cela dans tous les diocèses. Ils ont donné à ce parti une mentalité qui correspond aux vœux formulés, il y a trois quarts de siècle par la Haute Vente romaine. S'ils avaient voulu s'en tenir à l'action, à l'action populaire chrétienne, comme le leur ont demandé Léon XIII et Pie X, nul besoin n'était de constituer un tel parti dans l'Eglise, une école nouvelle dans le catholicisme.

Mais pour le but que l'on se proposait, il était nécessaire de se coaliser et de se donner des disciples.

Après les actes répétés de Léon XIII à la fin de son règne et ceux de Pie X, le parti a paru s'effacer. Il ne faisait que se terrer, prêt à relever la tête quand les circonstances le permettraient. En ces derniers temps, il a donné quelques signes d'impatience, et c'est pourquoi il a paru nécessaire de tirer ses affaires au clair.

Nous avons montré l'organisation, reste à signaler les doctrines.

IV.

La démocratie chrétienne, par son organe lillois, n'a pas seulement dit : « Nous sommes un parti nouveau, ayant son nom et son drapeau. » Elle a ajouté : « Nous sommes une école nouvelle. »

Nous avons montré que la première proposition n'était point une vaine jactance, qu'il s'était réellement formé dans notre diocèse un parti y introduisant la division. Nous avons vu que ce parti n'était point renfermé dans les limites de notre Eglise diocésaine, mais qu'il avait des ramifications dans toute la France, et en Europe, et en Amérique; et que ses racines serpentant sous terre avaient atteint jusqu'aux séminaires.

La seconde proposition : « Nous sommes une école nouvelle », n'était pas moins exacte.

Toute école a un enseignement; une école nouvelle ne se forme que pour donner un enseignement nouveau. Quel est l'enseignement nouveau distribué par le parti de la démocratie chrétienne? Quelle est la doctrine nouvelle que ce parti s'est donné la mission de propager?

Un volume de bonne grosseur ne suffirait point à le dire. Si nous voulions recueillir dans les journaux et dans les revues du parti toutes les idées hétérodoxes qu'ils ont émises et propagées, nous serions infini. Bien des lecteurs peuvent se rappeler les étrangetés publiées par l'abbé Sifflet dans la *Justice sociale*, particulièrement sur la Rédemption; les hardiesses de l'abbé Naudet sur la Sainte Ecriture, sur la vie des Saints et leurs vertus, sur les pratiques de dévotion, etc. Inutile de les rappeler.

Nous ne nous arrêterons même point aux erreurs purement démocratiques relativement aux principes de 89, à la souveraineté du peuple, à la liberté et à l'égalité.

Venons-en aussitôt et uniquement à l'idée-mère de la démocratie chrétienne — je ne dis point de la démocratie chrétienne *action*, mais de la démocratie chrétienne *école*. Elle est cer-

tainement restée obscure en l'esprit de bien des démocrates, mais c'est elle qui les a poussés dans toutes les voies bordées de précipices où ils se sont aventurés.

Elle consiste en ceci : Le monde est en train de subir une transformation ; un ordre nouveau s'impose à l'humanité depuis 89. A partir de la Révolution, il s'est fait dans l'ordre politique et dans l'ordre social, il se fera dans l'ordre religieux une évolution à laquelle chacun doit travailler par tous ses moyens et de toutes ses forces. Le terme de cette évolution sera un degré de civilisation tel qu'il ne sera plus besoin de rois — partout les républiques nationales prépareront la République universelle ; il ne sera plus besoin de hiérarchie sociale — partout régnera l'égalité ; il ne sera plus besoin de maîtres — la liberté et la fraternité ou solidarité seront les nouveaux liens sociaux.

Dans le livre que les démocrates chrétiens ont dénoncé parce qu'ils y voyaient un obstacle à la propagande de cette idée-mère, nous avons dit que ce mirage démocratique était le produit naturel, chez les démocrates les plus avancés, de la négation du péché originel. Chez les démocrates chrétiens, il vient de la mise en oubli de ce dogme fondamental : oubli qui leur permet de croire au progrès qui égalisera toutes les conditions et rendra tous les hommes également heureux ; qui leur permet de dire que l'évolution démocratique est engendrée par l'esprit chrétien, et donc que l'Eglise, personnification du christianisme, doit se réconcilier avec la Révolution, aider joyeusement à l'évolution où le monde est entré.

Que ce soit bien là le fond de la pensée démocratique, même « chrétienne », une multitude de textes appelant la réconciliation du christianisme avec la révolution pourraient être apportés en témoignage. Qu'il suffise de citer l'un des oracles de l'école. Le 2 avril 1895, M. l'abbé Naudet écrivait en premier Paris dans le *Monde*, dont il était alors le directeur : « Un grand mouvement d'idées a lieu, cette vérité est incontestable. Mais on comprend que les doctrines qui étaient en possession d'état, que les docteurs qui étaient considérés comme des oracles ne soient pas disposés à céder devant les théories qu'ils qualifient « nouvelles », quoiqu'elles se trouvent dans l'Evangile et devant les hommes qu'ils trouvent révolutionnaires quoique leur propagande soit un des grands moyens de CHRISTIANISER LA RÉVOLUTION. » L'année suivante, le même, dans un discours prononcé à Pau, disait : « L'aube de la Révolution s'est levée il y a bien près de deux mille ans. » Le congrès de Reims a été présenté comme ayant ce but de christianiser la Révolution (1).

1. S'efforcer de christianiser les hommes imbus de l'esprit révolutionnaire, c'est le devoir de tout bon prêtre ; travailler à christianiser notre République, c'est courir après une chimère ; mais « christianiser la Révolution ! » Comment un pareil accouplement de mots peut-il tomber dans une tête saine ? Et cependant il est la résultante d'un état d'esprit et

Que tous les démocrates chrétiens et même que leurs chefs aient tous la pleine compréhension de ce que professe leur école, de ce, surtout, à quoi elle veut aboutir, nous sommes loin de le prétendre. Il y a bonne distance entre ceux qui, dévoués aux œuvres, croient qu'elles ont leur source de vie dans les idées de 89, et ceux, s'il en existe, qui peuvent avoir été initiés au grand secret judéo-maçonnique et qui seraient les premiers moteurs de tout le mouvement démocratique, même chrétien.

Dans toute colonne en marche il y a les éclaireurs et il y a les traînards. Mais pour connaître où se trouvent les étapes, ce sont les éclaireurs qu'il faut interroger.

Déjà, en 1897 (*Semaine religieuse*, p. 554), nous faisons cette observation : « ... Il y a donc dans l'Eglise de la démocratie chrétienne doctrines et doctrines. Celle des abbés hongrois (qui venaient d'être frappés d'interdit) n'est pas celle des démocrates autrichiens ; celle de nos démocrates du Nord n'est point celle des démocrates de Paris. Et la démocratie chrétienne de Paris a autant de doctrines que de têtes ; il y a celle de l'abbé Charbonnel (qui a apostasié), promoteur du congrès des religions, qui n'est point celle de l'abbé Gayraud, qui n'est point celle de l'abbé Garnier, qui n'est point celle de l'abbé Lemire, qui n'est point celle de l'abbé Naudet, qui n'est point celle de l'abbé Dabry (qui, lui aussi, est tombé dans l'apostasie). Bien plus, on a entendu M. Harmel, au congrès de Tours, prendre la contre-partie de ce que M. de Mun avait dit quelques jours auparavant à l'assemblée générale des cercles ouvriers (1).

de cœur fort commun chez les démocrates chrétiens. La Révolution est satanique comme ont été toutes les hérésies et plus que ne l'a été aucune des hérésies précédentes. A-t-on jamais parlé de christianiser l'arianisme ? Les Ariens, oui ; mais l'arianisme !

1. On s'est toujours beaucoup excommunié dans l'Eglise de la démocratie chrétienne.

Dans le numéro d'août 1897, la *Démocratie chrétienne* excommuniait l'abbé Charbonnel et lui opposait l'abbé Naudet, qu'elle déclarait le démocrate chrétien modèle. Quelques jours après, l'abbé Garnier, qui avait été excommunié dans la *Justice Sociale*, excommuniait l'abbé Naudet lui-même. M. Garnier, sortant d'une audience que lui avait accordée Léon XIII, envoyait ces lignes à son journal *Le Peuple français* :

« Nous devrions préciser ici les nuances qui nous séparent d'un autre mouvement chrétien que nous ne voulons pas critiquer, mais dont on essaie de nous rendre solidaire, c'est celui d'un prêtre (M. l'abbé Naudet), qui soutient souvent les thèses les plus paradoxales, qui enseigne la nécessité de former l'homme avant le chrétien, qui pense qu'on fait à l'humilité chrétienne une place démesurée, ou bien encore que nous gagnerions à négliger davantage l'imitation de Jésus-Christ. Nous laissons à leur auteur toute la responsabilité de ces doctrines. »

Il y avait là évidemment un écho des reproches faits par Léon XIII

• Mêmes divisions en Belgique. Il y a les démocrates chrétiens tout court et il y a les démocrates chrétiens schismocrates, conduits par l'abbé Daens (que les évêques de Belgique ont dû frapper d'interdit, comme l'avaient été les abbés hongrois Stojalomki et Spender) ; il y a les démocrates chrétiens royalistes et les démocrates chrétiens républicains, etc.

• De même encore en Italie. • (Là aussi un abbé démocrate, après avoir été longtemps soutenu, comme tous les autres d'ailleurs, par l'*Univers*, par la *Croix*, par la *Démocratie chrétienne*, etc., a fini par l'apostasie.)

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si un démocrate chrétien nous dit : « Mais, jamais je n'ai professé la doctrine que vous m'attribuez. » Sans doute, mais tel ou tel démocrate chrétien la professe ouvertement dans ses écrits ; et non seulement vous vous êtes donné la même qualification, vous vous abritez sous le même drapeau, mais dans vos discours et dans vos écrits, vous n'avez jamais cessé de faire acte de solidarité avec lui... jusqu'au jour de sa chute, et parfois même, encore après.

Bien longtemps après que l'abbé Daens eut été dénoncé au Pape par l'épiscopat belge et appelé à Rome pour y recevoir une leçon dont il ne tint aucun compte, l'un des rédacteurs de la *Démocratie chrétienne*, apprenant que la Ligue démocratique belge avait rejeté de son sein le groupe de l'abbé Daens, disait dans un numéro de décembre 1898 : « Tenant toujours à garder l'indépendance de ma plume, qui n'engage d'ailleurs que moi, je me permets de qualifier cette mesure de décision détestable, prise sous l'inspiration fâcheuse d'amours-propres froissés et de préventions enfantines ».

Ces apostasies, furent plus fréquentes, plus nombreuses que nous venons de le dire.

Léon XIII, dans son Encyclique au clergé de France, constata le fait. Il dit : « Plusieurs, hélas ! engagés témérairement sur des pentes glissantes, où par eux-mêmes ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens ou plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles. »

À la tête de ces malheureux nous voyons le père même de la démocratie, Félix de Lamennais (1). Ces apostasies sont l'aboutissement

1. Les démocrates chrétiens eux-mêmes reconnaissent Félix de Lamennais pour leur Père. Une « Esquisse biographique de l'abbé Lemire » fut publiée en 1895. Elle débutait par ces lignes : « Depuis un siècle l'Eglise de France s'est tenue à l'écart des profonds mouvements de la pensée contemporaine. La voix des Lamennais, des

tissement, peut-on dire, presque nécessaire, de ceux qui se montrent, en démocratie, logiques jusqu'au bout. L'esprit chrétien est caractérisé par la croix, l'esprit démocratique par le droit au bien-être (1); l'évangile démocratique fait espérer à l'humanité un bonheur terrestre continuellement progressif; l'évangile du Christ veut le progrès dans la vertu, dans la sainteté, et il place le bonheur principalement, dans l'autre vie. Là, il ne le promet qu'à celui qui aura porté sa croix à la suite du divin Sauveur. Il y a donc deux directions contraires données à la vie sociale comme à la vie privée : la direction chrétienne et la direction démocratique, et rien d'étonnant que l'esprit démocratique finisse par déterminer les logiciens du parti à renier la croix et à secouer le joug du christianisme.

L'abbé Dabry, l'un des principaux chefs de l'école, fut l'un de ces logiciens. Prévoyait-il, huit ans auparavant, où sa démocratie le mènerait ? Déjà, en 1903, il écrivait dans son journal, qui alors était *l'Observateur français* : « On n'a pas le droit de reprocher à un homme de quitter l'habit ecclésiastique quand il a cru s'apercevoir que sa raison, que les progrès de la science le forçaient à rejeter définitivement les croyances catholiques. »

Lacordaire, des Montalembert eut peine à se faire jour, et le plus grand de ces réformateurs fut brisé misérablement pour avoir voulu trop tôt le mouvement qui doit un jour sauver le catholicisme chez nous.

» L'Eglise « ayant longtemps gardé ses quartiers d'hiver dans les sacristies et les sanctuaires » a désappris le langage des penseurs et le langage des foules. Elle ne sait plus guère que les gémissantes litanies qu'on murmure au fond des temples déserts. Une séparation lointaine s'est faite entre des croyants, qui n'avaient plus que des dévotions, et ces multitudes à qui il eût fallu un peu de religion et qui passent, douloureusement désenchantées, devant des pratiques qui nécessitent de l'argent et qui n'apportent aucune consolation aux pauvres et aux souffrants.

» Un tel état ne pouvait durer. Le prêtre avait le devoir d'aller au peuple, de se mêler à la vie littéraire, artistique, politique de la nation.

» Quelques-uns l'ont compris et tracent courageusement la voie. L'abbé Lemire est l'un des premiers apôtres du devoir social du clergé, devoir primordial du temps présent. C'est à ce titre qu'il prend place, l'un des premiers, dans notre galerie. »

Ces lignes étaient écrites par un abbé, sous-diacre et rédacteur à l'une des *Croix* les plus répandues.

1. Inutile d'observer que le christianisme n'est nullement opposé au progrès scientifique et à la prospérité temporelle des nations, des familles et des individus. Dans le livre *Vérités sociales et Erreurs démocratiques*, nous avons consacré quatre chapitres, XIII, XIV, XV et XVI, à démontrer que la Foi est la source première du capital et que c'est au clergé et à son enseignement que l'Europe doit sa prééminence dans le monde.

(Voir *Sem. relig.*, année 1903, p. 411.) « Sa raison ! » Oui, sa raison redevenue païenne, à force de se placer au point de vue qui met le bonheur, la fin de l'homme, dans la vie présente. « Les progrès de la science ! » Oui encore, de la science matérialiste, mère et compagne de la démocratie.

En 1904, un prêtre du diocèse de Nantes, quittant le saint autel et l'habit ecclésiastique, écrivait à son évêque : « Durant les dix-neuf années de mon sacerdoce je me suis occupé d'œuvres sociales. Désormais, à Paris, il me sera permis de rendre à mes frères, les travailleurs, les services que ma situation de prêtre catholique ne me permettait pas de rendre. » S'il est vrai que durant dix-neuf ans il s'était occupé d'œuvres sociales, et qu'en s'en occupant, il s'était senti gêné par son état de prêtre, c'est donc qu'il n'avait point pris ces œuvres par leur côté chrétien, mais par leur côté humanitaire, en un mot, qu'il avait été plus démocrate que chrétien. Et ainsi l'idée démocratique avait peu à peu pris dans son esprit et dans ses œuvres la place occupée d'abord par le sens catholique et sacerdotal ; elle avait fini par l'en chasser(1). Combien, sans aller jusqu'à l'apostasie, se sentent de moins en moins prêtres et même de moins en moins disciples de Jésus-Christ, à mesure qu'ils se livrent aux œuvres sociales conçues dans l'esprit démocratique ! En entrant dans le parti, en se mettant sur les bancs de l'école, ils ouvrent leur âme aux idées humanitaires. Dès qu'ils sont dans cet engrenage, il leur est bien difficile de rester ce que, au jour de leur ordination, ils auraient voulu rester toujours. Beaucoup, je veux le croire, y réussissent. D'autres se laissent entraîner à l'abîme. Chez les premiers eux-mêmes, chez plusieurs, du moins, on constate la diminution de l'esprit ecclésiastique. Ils ne sont plus prêtres comme le voulait saint Paul, ils ne répondent plus au portrait du prêtre que l'apôtre trace dans ses Epîtres à Timothée et à Tite. Ils ne remplissent point l'attente que Notre-Seigneur avait fait reposer sur eux au jour

1. *L'Italia Reale* de Turin, dans son numéro du 9 juin 1897, publia une lettre pastorale de Mgr Manacorda, doyen de l'épiscopat piémontais.

Le prélat y disait : « Dans une douloureuse circonstance où un prêtre avait failli à ses devoirs, l'*Osservatore Romano* écrivait ces quelques paroles : « Que ceci serve d'exemple à ces prêtres qui, même mus des meilleures intentions, se sentent tentés de se faire les apôtres de la seule bienfaisance matérielle et oublient trop souvent qu'ils sont avant tout et doivent être les apôtres de la bienfaisance spirituelle ; qu'il nous soit permis de profiter de cette circonstance pour mettre sur leurs gardes ceux qui, sous prétexte que, de nos jours plus que jamais, le prêtre doit sortir de la sacristie et se mêler à la vie du dehors, se laissent dominer par l'esprit mondain et oublient l'esprit ecclésiastique. »

Et l'évêque ajoutait : « Ceci est un *Monitum*. Comme prêtres et comme simples fidèles, nous avons bien autre chose à faire qu'à berner le peuple des utopies démocratiques. »

de leur ordination. *Posui vos ut eatis et fructum afferatis et fructus vester maneat.* Ils ne produisent que peu de fruits spirituels et ces fruits ne sont point de bonne qualité, ils ne durent point. *Fructus vester non est ad aeternitatem.*

Un signe bien frappant de l'opposition qu'il y a entre l'esprit chrétien et l'esprit démocratique peut être pris dans la conduite des meneurs du parti à l'égard des actes pontificaux.

Eux qui se sont toujours donnés comme les porte-voix des pensées et des directions de Léon XIII, ils ont eu cent fois le sentiment que ces actes étaient en opposition avec leurs propres pensées et celles qu'ils voulaient inculquer. Qu'ont-ils fait alors ? Ils ont purement et simplement supprimé les paroles où ils voyaient leur condamnation. Il est tout un ordre d'enseignements pontificaux qu'ils ont obstinément tenus cachés à leurs disciples.

L'accusation est grave. Il serait trop encombrant d'en donner ici toutes les preuves. Ce qui suit suffit à justifier notre assertion.

En 1899, Léon XIII publia une Encyclique traçant aux évêques de France : 1^o les règles à suivre pour la formation du clergé et 2^o les règles que le clergé doit observer dans sa conduite.

La *Vie catholique* ne publia rien de la première partie de cette Encyclique sur l'éducation et l'instruction dans les grands et les petits séminaires. Cette omission était d'autant plus étonnante que ce journal était l'organe officiel des congrès ecclésiastiques. Or le programme de ces congrès posait cette question : « De quelle manière forme-t-on l'éducation du clergé dans les petits séminaires ? Dans les grands séminaires ? Dans les presbytères ? afin que le clergé soit de son temps et de son pays. » La solution donnée par Léon XIII à ces questions se trouvant n'être pas celle que les chefs de la démocratie chrétienne cherchaient à faire prévaloir, ils refusèrent obstinément à Léon XIII le droit de se faire entendre chez eux.

Dans cette Encyclique, Léon XIII adressait des éloges au clergé de France. La *Vie catholique* publia ces éloges en caractères d'affiches en tête de son numéro, mais avec ce titre : **AUX ABBÉS DÉMOCRATES.** Pitoyable escamotage et bien irrespectueux, pour ne point dire insolent.

Même dans la partie de l'Encyclique qu'elle a publiée, la *Vie catholique* a supprimé divers passages, entre autres celui où Léon XIII parle des chutes qui se sont produites « dans les rangs de ceux qui vont comme d'instinct au-devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures et de relations. » La raison de cette suppression, on la trouve dans ce que la *Vie catholique* avait dit peu de temps auparavant : « Plus le prêtre sortira de lui-même et plus il entrera en Jésus-Christ (!), qui est véritablement présent dans l'humanité... Malheur à l'homme qui arrêterait les jeunes, qui voudrait faire de leur

surplis un maillot, qui prétendrait étouffer les germes de la restauration sociale de notre pays ! »

Nous avons ici les deux pensées bien en regard : « Déchirez ces maillots qui entravent vos élans. Sortez de vous-mêmes. Elancez-vous, courez à la restauration sociale de votre pays ! » Et Léon XIII jette ce cri d'alarme : « Vos innovations de langage, d'allures, de relations, vous conduisent à l'abîme. » Et celui qui entendant cela, devrait par devoir de publiciste catholique le transmettre à ses frères, prononce cet anathème : « Malheur à l'homme qui arrête les jeunes ! »

Un autre passage de cette même Encyclique, également supprimé, était celui relatif à l'Américanisme. Nous dirons plus loin quelle fut l'attitude des chefs de la démocratie chrétienne dans cette question (1).

La *Démocratie chrétienne* de Lille, à l'imitation de la *Vie catholique*, supprima la première et la troisième partie de l'Encyclique au clergé de France. Elle s'excusa en ces termes : « Ne pouvant, à notre grand regret, reproduire en entier cette admirable lettre, nous voulons du moins en publier la seconde partie, qui rentre dans le cadre de cette revue. »

La publication intégrale de l'Encyclique aurait demandé douze pages au lieu des six qui lui étaient consacrées. Or, dans ce même numéro, la suite d'une étude sur l'action sociale de saint Benoît occupait trente-huit pages. N'aurait-on pu en remettre quelques-unes à une autre suite ? L'excuse invoquée pour la suppression de la partie de l'Encyclique traitant de l'éducation et des études des séminaristes, était qu'elle ne rentrait point dans le cadre de cette revue ; or, aussitôt après avoir dit cela, et dans le même numéro, la *Démocratie chrétienne* publiait un article sur ce sujet : *Les études au Séminaire*, et lui consacrait six pages, juste le nombre de celles que le Pape lui demandait. De sorte qu'elle substituait purement et simplement auprès des directeurs des séminaires, ses abonnés, ses directions à elle et ses propres enseignements à ceux du Pape.

Le Pape, énumérant les diverses sortes d'études à faire dans les séminaires, n'avait dit mot des études sociales. La *Démocratie chrétienne* suppléait à ce silence, elle intitulait son article : LES ÉTUDES SOCIALES, et disait : « ... Le jeune clerc doit

1. Tout ceci se passait en octobre 1899. Le 6 janvier 1900, M. l'abbé Dabry, en sa qualité de directeur de la *Vie catholique*, présentait à Léon XIII une adresse qui occupait les deux premières colonnes de son journal. Il y disait : « Ouvriers de la *Vie catholique*, nous avons fondé une œuvre modeste sur une seule idée directrice : faire connaître, répandre et réaliser, principalement parmi le clergé, vos fécondes et opportunes instructions... Ce qui constitue notre idéal suprême, c'est de réaliser vos vœux et vos idées sur la formation du clergé. »

C'était d'une belle audace au lendemain du jour où on avait refusé de publier les vœux et les idées de Léon XIII sur la formation du clergé.

donc étudier ce qu'on nomme les études sociales... Il faudrait « en faire l'objet d'un cours spécial. »

De 1899, passons à 1902. C'est alors la question Loisy. Déjà il a reçu défense de donner, dans la *Revue du clergé français*, la suite des articles scandaleux qu'il y publiait. Il avait aussi été éloigné de la Chaire d'Écriture Sainte qu'il occupait à l'Institut catholique de Paris. M. Dabry, dans son journal, qui était alors l'*Observateur français*, caractérisait ainsi cette disgrâce : « C'est l'ombre qui redescend entre les intelligences catholiques et la parole de Dieu. »

En 1903-1904, M. Naudet ne souffla pas mot du *Proprio Motu* de Pie X sur la démocratie chrétienne. Le Pape avait pourtant ORDONNÉ aux journaux catholiques de le publier « intégralement », et M. Naudet y était d'autant plus obligé que son journal n'avait que trop souvent pris le contre-pied des propositions formulées par Léon XIII et rappelées par Pie X.

Il n'était pas seul d'ailleurs à agir ainsi. Pie X le savait et c'est ce qui l'avait porté à rappeler aux démocrates chrétiens les principes doctrinaux et les règles de conduite tracées par son prédécesseur en des actes sans cesse renouvelés : les Encycliques *Quod apostolici muneris*, du 28 décembre 1878 ; *Rerum novarum*, du 15 mars 1891 ; *Graves de communi*, du 18 janvier 1901 et l'Instruction du 27 janvier 1902.

Un mot d'ordre avait d'ailleurs été lancé par l'agence qui, de Rome, guidait les journaux et revues démocratiques de France : « Le *Motu Proprio* ne s'adresse qu'à l'Italie. » Or, dans cet acte pontifical il n'y avait en tout et pour tout que l'article XV et le second paragraphe de l'article XIII qui fussent spéciaux à l'Italie.

Une observation sur laquelle nous aurons à revenir s'impose ici. Les chefs de la démocratie chrétienne, nous venons de le voir et nous aurions pu donner plus d'ampleur à la démonstration, faisaient un triage parmi les instructions et les directions de Léon XIII. Ils servaient à leurs lecteurs celles qu'ils croyaient pouvoir admettre dans l'enseignement de leur école ; ils supprimaient les autres.

Or, ils se sont toujours donnés comme les porte-voix autorisés des pensées et des volontés pontificales. C'est même par l'audace et l'insistance avec lesquelles ils n'ont cessé de s'attribuer ce rôle, qu'ils sont parvenus à se faire tant de partisans et de disciples, pour ne point dire de victimes.

V.

Rien ne peut mieux servir à montrer le *parti* de la démocratie chrétienne dans sa manière d'agir, et l'*école* dans le fond de son enseignement, que l'épisode survenu au cours des années 1897-1899. Nos lecteurs nous permettront de nous y arrêter.

Ce que j'ai appelé l'idée-mère de la démocratie : l'humanité dirigée par le Génie de la révolution vers un avenir de félicité sans terme, n'a été nulle part présenté avec autant de séduction que dans les œuvres du P. Hecker et dans sa biographie. En aucune circonstance non plus, la démocratie chrétienne n'a montré plus clairement que dans sa défense de l'Américanisme le fond de sa pensée.

Pendant la retraite sacerdotale de 1897, je fus abordé, à l'une des récréations du soir, par l'un des directeurs du séminaire. La *Vie du P. Hecker* avait paru quelques mois auparavant. Il m'en parla avec enthousiasme. Le P. Hecker était l'apôtre suscité de Dieu pour diriger les âmes et guider l'Eglise dans les temps nouveaux qui, à ce tournant de l'histoire, s'ouvraient devant nous.

Je m'empressai de me procurer ce livre, je le lus et le relus, effrayé de le voir ainsi recommandé par un directeur de séminaire. Je publiai une série d'articles dans la *Semaine religieuse*, sous ce titre : *L'Américanisme, ses tenants et ses aboutissants* (1). Puis, le 8 décembre 1898, je présentai à Mgr Sonnois, pour recevoir l'autorisation de l'imprimer, le manuscrit d'un livre intitulé : *L'AMÉRICANISME ET LA CONJURATION ANTI-CHRÉTIENNE*. Le 22 janvier 1899, N. S. P. le Pape Léon XIII publiait l'Encyclique *Testem benevolentia Nostræ* par laquelle il condamnait l'Américanisme (2).

1. La publication de ces articles alla du 16 juillet au 24 décembre 1898.

2. Elle ne fut publiée en France que dans les derniers jours de février 1899.

L'Encyclique avait été également précédée par les articles que le Père Charles Maignen, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, publia dans la *Vérité*. Ils furent réunis en un volume sous ce titre: **LE PÈRE HECKER EST-IL UN SAINT?** Elle fut suivie du livre du P. Delattre, de la Compagnie de Jésus, qui fut ensuite appelé à Rome par Pie X, pour occuper la chaire d'Écriture Sainte au Collège Romain. Son livre avait pour titre: **UN CATHOLICISME AMÉRICAIN.** Le P. Delattre étudiait l'Américanisme au point de vue de l'ascétisme; le P. Maignen passait au crible de la doctrine catholique toutes les idées du P. Hecker. Pour moi, j'avais surtout été frappé des rapports de l'américanisme avec la démocratie d'une part, et d'autre part avec la conjuration antichrétienne qui, depuis quelque temps déjà, appelait mon attention.

L'Encyclique était attendue. Prenant les devants, le correspondant de tous les journaux démocrates de France, de Belgique, de Suisse et d'Amérique, l'abbé Bœglin, leur écrivait, avec une audace qui n'appartient qu'aux sectaires: « Malgré les coalitions les plus puissantes, Léon XIII a refusé de prononcer une condamnation contre le P. Hecker et l'Américanisme... Les réactionnaires de tout bord, les réfractaires de tout pays qui avaient attendu le verdict de Rome comme le signal de l'écrasement des sociaux et des démocrates du monde entier, voient s'évanouir leurs dernières illusions... L'anti-Américanisme est battu pour toujours. » Et les journaux intédés publiaient ces belles assurances chez nous comme ailleurs.

L'Encyclique était écrite, elle fut promulguée. Le même, avec le même aplomb, eut l'impudence d'écrire: « Ce document est une grande pièce libératrice. C'est la reconnaissance officielle, authentique et solennelle de l'Américanisme avant, sans et après l'Heckerianisme... L'Américanisme, c'est le catholicisme intégral tel que le requiert l'ensemble des transformations dont le monde est le théâtre. »

La Vie catholique, qui avait publié (1) tout cela avec un empressement particulier, se garda bien de mettre sous les yeux de ses lecteurs l'Encyclique de Léon XIII. Leurs réclamations finirent par l'y obliger. Elle se rendit, mais en mau-

1. Maintenant que le naufrage du directeur de la *Vie catholique* est complet, maintenant que l'abbé Dabry a apostasié, le parti démocrate chrétien fait silence sur lui. Mais personne, malgré tant d'écarts, ne fut plus persévéramment soutenu par tous les organes du parti.

Au congrès de Bourges, M. Lemire dit à l'assemblée: « Messieurs, il y a un journal que je me ferai un devoir de vous signaler. M. l'abbé Dabry a créé la *Vie catholique* pour entretenir l'idée du congrès, pour en maintenir les éléments bien groupés. Si vous voulez un organe central, un secrétariat infusant la vie au clergé de France, il existe. » (*La Vie catholique*, N° du 8 octobre 1900.)

gréant : « Nous avouons que nous n'avions pas d'abord l'intention de publier ce document, soit parce que notre si distingué collaborateur Richeville (l'abbé Bœglin, dont on a lu ci-dessus les informations) avait suffisamment fait connaître le principal ; soit parce que ce qui fait l'objet de la Lettre du Saint-Père ne nous paraît pas avoir d'application en France. »

Il n'en avait que trop, et l'abbé Dabry en fit l'aveu dans son journal, le mois suivant : « Malgré les différences de fond (?), l'américanisme et les démocrates chrétiens se sont reconnus comme des frères et se sont donné réciproquement des témoignages d'affection et d'estime. C'est l'idée de progrès fièrement inscrite sur le front de l'américanisme qui a été une force centrifuge pour les uns (ceux que le drapeau de la démocratie n'a pu rallier), une puissante force d'attraction pour les autres (ceux qui sont entrés dans les rangs de la démocratie chrétienne). Les hiboux ont fui la lumière, les autres ont amoureusement regardé le soleil. » (Le soleil du progrès indéfini promis à l'humanité par les docteurs de l'école nouvelle.)

Le livre **L'AMÉRICANISME ET LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE** ne put être mis en vente que le 25 mars 1899.

Je reçus de nombre de cardinaux et d'évêques des félicitations dont plusieurs furent publiées dans la *Semaine religieuse*. Elles témoignent que ce point de vue particulier des rapports de l'américanisme avec la démocratie d'une part, et la conjuration antichrétienne de l'autre, avait été pour beaucoup une révélation. Mais en même temps une véritable tempête soufflait dans le camp démocratico-chrétien.

Mgr Sonnois avait été le premier à me conseiller de donner plus d'ampleur à l'étude parue dans la *Semaine* et d'en faire un volume. Il m'avait écrit à ce sujet de la ville d'eaux où il était allé se reposer. Lorsque le travail fut prêt, je le présentai à l'examen de Mgr Hautcœur et, sur son avis favorable, Mgr l'archevêque donna l'*imprimatur*. Nos démocrates eurent l'audace de dire que cet *imprimatur* mis en tête du livre était un faux. Excité sans doute par eux, M. Lemire eut la belle impertinence de se présenter à l'archevêché et d'interroger Sa Grandeur. Son secrétaire, l'abbé Dabry, raconta la chose dans son journal : « M. l'abbé Lemire commence par demander à Mgr l'archevêque de Cambrai si ce qu'on lui avait appris en chemin était vrai, à savoir qu'il avait donné à l'*Américanisme et la Conjuraton antichrétienne* son *imprimatur*. Un peu interloqué, l'archevêque bredouille, dit qu'il ne se souvient pas. L'abbé Lemire sort. Immédiatement Mgr l'Archevêque prend la plume et écrit à M. Delassus pour lui donner de son entretien une version un peu différente de celle que l'abbé Lemire a fait connaître (1). »

1. Cette lettre est une pure invention.

En même temps le même journal publiait un article intitulé :
LE LIVRE INFAME (1).

On conçoit l'indignation que produisit un tel récit chez tous ceux qui avaient conservé au cœur quelque sentiment de respect. *La Démocratie chrétienne* vint cependant au secours des abbés Dabry et Lemire. Mgr l'Archevêque et Mgr l'évêque de Lydda crurent devoir protester.

Mgr Sonnois m'écrivit : « Vous venez d'être l'objet d'attaques violentes et injurieuses. J'en ai moi-même reçu quelques éclaboussures. Elles sont la preuve authentique de la justesse avec laquelle vos critiques ont touché dans leurs parties vives certaines doctrines aventureuses. »

Et Mgr l'évêque de Lydda : « J'étais en tournée de confirmation quand a paru, dans la *Vie catholique*, l'article inqualifiable dans lequel on m'attribue l'honneur d'avoir revu les épreuves du livre très opportun que ce journal, dans son style peu honnête, dit être « une immondice ». Votre livre est une thèse très opportune que vous avez développée avec une ampleur, une solidité, une vaillance que j'admire. Le coup a frappé juste et il a fait crier. Mais les hautes approbations que vous avez déjà reçues, et qui seront suivies de beaucoup d'autres, vous consoleront facilement des injures qu'on vous prodigue. Continuez, très cher chanoine, d'être une sentinelle vigilante, signalant et combattant, avec votre savoir théologique, les dangereuses utopies que l'on préconise aujourd'hui. Conservez à votre *Semaine* le caractère doctrinal qui l'a toujours distinguée. »

Ce n'était point seulement à Paris et chez nous que le parti s'acharnait à discréditer le livre et l'auteur. Même campagne

1. Voici quelques lignes qui donneront une idée suffisante de tout l'article : « Un malheureux prêtre du diocèse de Cambrai, dont on se demande s'il est responsable, vient de commettre un libelle... Il intitule cette infamie : *L'Américanisme et la Conjuraison antichrétienne*. Honteux lui-même de son œuvre, il n'a pas osé avouer ce qu'elle est en réalité (?). Il faut que tous les congressistes de Reims marquent de leur flétrissure l'auteur de ce livre. Il faut qu'il soit cloué au pilori, celui qui, à dix-neuf cents ans de distance, a renouvelé le blasphème des pharisiens (?)... L'auteur de cette immondice est inspiré par le plus bas esprit de jalousie... Il y a là un crime d'interprétation machiavélique et de travestissement démoniaque. »

M. Fonsegrive emboîta le pas dans la *Quinzaine* : « Il faut véritablement avoir l'esprit très malade pour oser, en quatre cents pages, soutenir qu'il y a une conjuration antichrétienne, constituée par les francs-maçons, les juifs, les protestants, les prêtres curieux de la nouvelle exégèse, les prélats libéraux américains et les abbés démocrates. » Tout l'article est d'une telle grossièreté qu'on ne peut se l'expliquer que par le mot de Mgr Sonnois : Ils se sont sentis touchés « dans les parties vives » de leurs théories erronées et malfaisantes.

était menée en Angleterre, en Amérique, en Italie. La *Civiltà cattolica*, fondée à Rome par Pie IX et confiée par lui à la Compagnie de Jésus, crut devoir intervenir.

« Une exacte connaissance, dit-elle, de ces erreurs et de cet esprit (l'Américanisme) est d'une suprême utilité non moins pour les catholiques désireux de se préserver, que pour les autres qui ont subi l'illusion de ces théories enveloppées de sophismes spécieux. Pour atteindre ce résultat, il nous semble que l'on peut compter beaucoup sur le volume publié, il y a quelques mois, par l'abbé Delassus : avec une modération de langage que surpassent encore l'abondance et la clarté des raisonnements et des documents, il met ses lecteurs en garde contre le péril d'être trompé (1)... Le beau livre de l'abbé Delassus, prêt pour l'impression peu avant la mise au jour de la Lettre pontificale du 22 janvier, devient une solide apologie de la Lettre du Saint-Père (2)... Quel est le point culminant de ce système ? (l'Américanisme). M. Delassus le montre clairement. Tout se concentre dans les absurdités éthiques, juridiques et théologiques, connues sous le nom de Principes de 89, et devenues les principes générateurs des révolutions modernes. »

La *Civiltà Cattolica* terminait ainsi la série de ses articles, il y en eut trois : « Nous recommandons beaucoup la lecture de ce livre à la partie du monde laïque spécialement vouée à l'action. Elle en retirera grand profit. Mais nous croyons pouvoir aussi la recommander aux membres du clergé, quelle que soit leur position ; d'une façon plus particulière encore à ceux qui ont la charge d'instruire les jeunes lévites dans les séminaires et les instituts ecclésiastiques, sans exclure les réguliers. »

L'*Osservatore cattolico*, de Milan, qui, après avoir été l'ardent disciple de Louis Veuillot, avait suivi l'*Univers* dans son obnubilation passagère, ne put lire les articles de la *Civiltà cattolica* sans en éprouver une vive émotion. Il ramassa donc dans la *Vie catholique* et dans la *Justice sociale* les outrages des abbés Naudet et Dabry auxquels il ajouta les siens.

D'où venaient de telles colères et pourquoi se propagèrent-elles si loin du foyer où elles avaient pris naissance ? La *Civiltà cattolica* ne manqua point de le dire : « Le volume de M. Delassus est tout entier consacré à la démonstration de cette thèse indiquée dans son titre à savoir : que l'Américanisme, en dehors ou à l'encontre des intentions de ceux qui le professent,

1. Con una temperanza di linguaggio, viata soltanto dalla chiarezza e copia dei ragionamenti et dei documenti.

2. Il bel volume dell' abate Delassus toma ad una solida apologia della Lettera del santo Padre.

apporte un puissant concours à la conjuration antichrétienne de notre époque. A part quelques points secondaires où la discussion est possible, nous devons proclamer que le nerf de la démonstration est très puissant et les preuves absolument péremptoires (1). »

On comprend quel discrédit jetait sur le *parti* une telle démonstration et de quelle défaveur elle menaçait l'école. *Inde ira*. Il était dit que les démocrates chrétiens, école et parti, collaboraient, inconsciemment sans doute, à l'œuvre mauvaise par excellence. Cela leur était démontré. Ils repoussaient la lumière avec les éclats de colère ci-dessus rappelés.

Et cependant, ce qui leur était dit était la vérité. Onze ans plus tard, elle fut proclamée dans l'Encyclique *Notre charge apostolique*. N. S. P. le Pape eut la douleur de constater et de déclarer au monde que l'un des embranchements de la démocratie chrétienne, le *Sillon*, avait été « capté par les ennemis modernes de l'Eglise et ne formait plus qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle, qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent... L'exaltation de leurs sentiments, l'aveugle bonté de leur cœur, leur mysticisme philosophique mêlé d'une part d'illumination les ont entraînés vers un nouvel évangile dans lequel ils ont cru voir le véritable Evangile du Sauveur, au point que leur idéal était apparenté à celui de la Révolution; ils ne craignent pas de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires. »

C'est bien ce que nous avons prévu, ce que nous voyions commencer, ce sur quoi nous avons appelé l'attention des maîtres et des disciples de la nouvelle Ecole. Assurément, on ne pourrait affirmer sans s'exposer à se tromper que même les prêtres qui devaient plus tard apostasier aient eu la perception claire du terme où ils couraient et où ils entraînaient : eux-mêmes étaient suggestionnés et ne savaient pas d'où venaient ces suggestions.

D'autres, en divers pays, parlèrent, quoique moins violemment, dans le même sens. Qu'il suffise de citer une brochure extraite du *North American Review*, et traduite en français sous ce titre : *La Genèse de l'Américanisme*. On y traitait l'Américanisme d'« hérésie-fantôme ». Hélas ! ce fantôme est toujours vivant, et s'il paraît parfois sommeiller, c'est pour

1. E dobbiamo dire che, tranne qualche punto accessorio che prio tenersi saggio a discussioni, il nerbo della dimostrazione è fortissimo, è impugnatilmente provativo.

prendre le temps de se transformer et d'agir avec plus de sécurité sous cette forme nouvelle : Démocratie, Américanisme, Sillonisme, Modernisme, tout cela, c'est l'évolution d'une seule et même idée : LE PROGRÈS, c'est-à-dire l'ascension de l'humanité vers sa déification, et pour ceux à qui leur foi chrétienne ne permet pas d'aller si loin, le Paradis terrestre retrouvé (1).

Dans son numéro de février 1904, la *Démocratie chrétienne* répétait en ces termes ce qu'elle avait déjà dit : « On veut mêler la démocratie chrétienne à tous les problèmes soulevés de nos jours afin de la compromettre une fois ou l'autre... La démocratie chrétienne n'a absolument rien à voir avec la réforme de la prédication, pas plus qu'avec l'exégèse ou l'apologétique nouvelle ; c'est une véritable folie que de vouloir à toute force l'y mêler. »

Hélas ! non, ce n'était pas folie, mais sagesse et charité. Trois ans auparavant, en 1901, nous l'avions suppliée de séparer sa cause de ceux qui, sous le couvert de la démocratie chrétienne, propagent toutes sortes de nouveautés en philosophie, en théologie, en exégèse, etc. Pour toute réponse, elle s'était efforcée de faire croire à ses lecteurs qu'entre elle et la *Semaine* il n'y avait que des questions personnelles. Je n'ai jamais dit le moindre mot, je n'ai jamais eu le moindre sentiment qui puisse venir à l'appui de cette assertion. La *Démocratie chrétienne*, dans son n° de juin 1903, s'était donné un démenti à elle-même, en consacrant trois pages à l'éloge du Dr Schell et du premier volume de son *Apologie du Christianisme* ; et cela au lendemain du jugement aussi sévère que nécessaire que l'Autorité doctrinale de Rome s'était vue contrainte de porter contre ses écrits ; et alors que ce docteur avait réuni à Munich un conciliabule pour étudier les réformes à opérer dans le catholicisme.

En 1905, un an après que la *Démocratie chrétienne* eut repoussé avec tant d'indignation l'imputation de s'occuper de toute autre chose que de l'amélioration de la condition des ouvriers, la *Quinzaine* publia l'article tristement fameux : *Qu'est-ce qu'un dogme ? La Démocratie chrétienne* continua de recommander cette revue à ses lecteurs, loin de les informer du poison qu'elle ne cessait de verser au public, ce que la *Croix* avait eu le bon esprit de faire. Bien plus, dans son numéro de novembre de cette même année, la *Démocratie chrétienne* se portait garant de la *Quinzaine* en ces termes : « La *Quinzaine* reste donc une de nos grandes revues catholiques digne de l'estime de tous. Elle pense et fait penser. Nous sommes de ceux qui croient que les catholiques doivent en être reconnaissants à son directeur. »

1. M. l'abbé Lapeyre a publié un livre intitulé *Le Retour au Paradis terrestre*.

Les *Annales de philosophie chrétienne* n'étaient pas moins chaudement recommandées, en particulier à la mort de leur directeur, dont les articles réunis en brochure avaient été condamnés par l'Index.

Demain était également présenté aux lecteurs de la *Démocratie chrétienne* comme digne de toute confiance et méritant tous éloges.

C'était le moment du grand effort que M. Boeglin, appelait une « ascension du catholicisme intellectuel », et qui n'était autre chose que le modernisme dans ses premières manifestations. « Des revues nouvelles, disait-il, surgissent partout, remplies de promesses. » Et il énumérait : *La Revue catholique des églises* (fondée par M. Le Roy, à la suite de son scandaleux article, « Qu'est-ce qu'un dogme ? » pour être l'organe de sa *Société d'études religieuses*) ; — *Le Bulletin de la Semaine* (pour les journalistes catholiques) ; — *L'Eveil démocratique* (pour la jeunesse chrétienne) ; — *La Revue pratique d'Apologétique* (dont Mgr Turinaz venait de signaler les tendances, et qui était offerte aux cercles d'études et aux directeurs de patronages).

Déjà, en 1902, Mgr de Lydda, à la retraite pastorale, avait appelé l'attention du clergé sur l'esprit qui animait un certain nombre de revues en faveur. Cela n'empêcha pas les journaux en communion d'idées dans notre diocèse avec le parti, de continuer à leur donner au moins ce secours d'en publier fidèlement les sommaires.

A la fin de janvier 1904, les catholiques de Mantoue, dont Pie X avait été l'évêque pendant neuf ans, se trouvaient en présence du Saint-Père ; il leur dit qu'il y avait au milieu de nous, dans le temps présent, des *Luciferelli*. Ce mot, croyons-nous, ne devait point être traduit par « petits démons ». Lucifer veut dire porte-lumière, les luciferelli seraient donc des porte-lumière. Mais remarquons qu'il y en a de plusieurs sortes : il y a les flambeaux qui portent dans nos processions des lumières de bénédiction ; il y a les torches qui, dans les mains des révolutionnaires, portent l'incendie et la dévastation ; et il y a les brandons. C'est ceux-ci que Pie X paraît avoir voulu désigner sous le nom de *Luciferelli*, brandons de discorde, qui, écartés des sentiers de la vérité, s'appliquent à entraîner les autres dans les voies dangereuses qu'ils se sont tracées.

VI.

Notre pensée, en publiant cette série de six articles, n'était point tant d'exposer les erreurs dans lesquelles la démocratie chrétienne s'est laissée entraîner, que d'appeler l'attention de nos lecteurs sur la cause efficiente de la division que tous constatent et déplorent dans le clergé de notre diocèse.

Cette division a eu pour principe la constitution, au sein de notre Eglise diocésaine, d'un *parti*, alors qu'il ne doit point y avoir de partis dans l'Eglise catholique, et l'établissement d'une *école* qui se dit elle-même nouvelle, annonçant par là qu'elle avait à donner des enseignements inconnus jusque-là. Or toute doctrine nouvelle dans l'Eglise est semence d'hérésie, comme tout parti nouveau est principe de schisme.

Nous avons montré le parti dans ses agissements, et nous avons demandé à l'école l'idée-mère de son enseignement : le monde est à un tournant de son histoire ; guidé par les principes de 89 amalgamés avec les principes du christianisme, il va entrer dans une ère de prospérité sans fin et de bonheur universel.

Nous avons rappelé l'opposition faite à ceux qui avertissaient, qui disaient où cet enseignement devait aboutir, et nous avons dit aussi le silence gardé sur les documents pontificaux qui auraient pu faire comprendre aux disciples que la doctrine qu'on leur prêchait, n'était point celle de l'Eglise.

Ce qu'il nous reste à dire, c'est ceci : comment a-t-il pu se faire que la Démocratie chrétienne, étant ce qu'elle est, ait pu rallier tant et de si ardents adeptes ?

Ce n'est point la partie la moins difficile ni la moins délicate de la tâche que les circonstances nous ont imposée ; ce n'est pas non plus la moins importante.

Parmi les hommes qui, par l'étude attentive des événements, se sont procuré la connaissance des temps actuels, il n'en est point qui ne contresigne cette parole qu'un Juif converti au

catholicisme, puis prêtre, religieux, fondateur d'ordre, déclaré Vénérable par la S. Congrégation des Rites, le R. P. François-Marie Libermann, écrivait il y a plus de quarante ans, en 1868 : « Les Juifs, à l'heure qu'il est, tiennent comme dans un réseau toute la société chrétienne. » Dix ans plus tard, en 1878, placé au pôle opposé de l'observation, M. Du Mesnil Marigny, dans son *Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, s'appuyant uniquement sur des faits d'économie et de statistique, formulait ces prévisions : « L'élévation politique d'Israël au faite des grandeurs semble certaine. Nous le verrons avant peu, quelque extraordinaire que semble un pareil coup du sort : *gouverner les nations après s'être appliqué toutes leurs richesses*. Dès aujourd'hui, par les faits que nous avons exposés, il faudrait être aveugle pour mettre en question le superbe avenir qui est réservé aux Israélites. » (T. II, p. 283-285.)

Comment et par quels moyens les Juifs sont-ils arrivés où nous les voyons ? Quel chemin ont-ils pris qui leur permet aujourd'hui de se glorifier d'atteindre bientôt le but qu'ils poursuivent depuis dix-neuf siècles ?

Eux-mêmes nous l'ont fait connaître. Le 22 juin 1870, au moment où s'ouvrait à Rome le Concile du Vatican, les représentants des juiveries d'Allemagne, de France, de Russie, d'Angleterre, d'Autriche, des Pays-Bas, de Turquie, etc., se réunissaient à Leipzig pour s'y concerter sur les affaires de leur race. Ils se trouvèrent d'accord pour faire unanimement cette déclaration : « Le synode reconnaît que le *développement* et la *réalisation* des PRINCIPES MODERNES sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du judaïsme, les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence *expansive* et le *plus haut développement* du judaïsme (1). »

La propagande des Principes modernes dans les Etats chrétiens, leur inoculation dans l'esprit des enfants de l'Eglise, est donc, dans la pensée des sommités judaïques, le grand moyen, le meilleur, le plus efficace pour obtenir la réalisation de l'hégémonie juive sur tous les peuples, poursuivie avec tant de ténacité par la race déicide depuis la ruine de Jérusalem.

Ils le disent : c'est prudence, c'est sagesse de les en croire, d'autant mieux que les faits sont là pour montrer qu'ils ne se trompent point, et que c'est après l'expérience de tout un siècle, qu'ils viennent constater le succès de leur entreprise

1. Les principes modernes, les principes de 89 ont reçu au Convent maçonnique de 1906 un certificat d'origine dont ils ne se débarrasseront plus. D'après le manifeste voté et publié par le Grand-Orient, tout pouvoir a été enlevé à l'Eglise par la doctrine de l'Etat moderne, contenue dans la DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME, œuvre immortelle des Hommes au petit tablier, des Francs-maçons du XVIII^e siècle.

et s'encourager à la poursuivre. « Comme déjà tout est changé pour nous et en si peu de temps ! » s'écrie avec enthousiasme le juif Crémieux, dans l'organe qu'il a mis au service de l'*Alliance Israélite Universelle*.

C'est bien la propagande des idées de liberté et d'égalité, à la fin du XVIII^e siècle, par la Franc-Maçonnerie, servante de la juiverie, qui d'abord a préparé l'affranchissement des Juifs et leur francisation légale, et qui ensuite leur a permis, par le jeu de leur double nationalité, fruit direct des principes de 89, de nous dépouiller et de nous dominer. Ces idées et ces faits ont été exposés ailleurs ; ici ils ne peuvent être qu'indiqués.

Mais les Juifs ne sont point arrivés au bout de leurs desseins. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils espèrent, c'est — ils n'ont pas craint de le dire et de le proclamer hautement — devenir les maîtres du genre humain et le tenir tout entier sous leur esclavage. A la cité des Césars, disent-ils, c'est-à-dire à la société civile gouvernée par les rois, et à la cité des Papes, c'est-à-dire à la société spirituelle gouvernée par les Pontifes, doit se substituer une Jérusalem de nouvel ordre, assise entre l'Orient et l'Occident. (*Archives Israélites*, 1861, p. 600-651.) En d'autres termes, une république universelle doit faire disparaître la diversité des nations, et un judaïsme renouvelé doit s'emparer de toutes les âmes. Voilà ce qu'ils veulent, voilà ce qu'ils poursuivent imperturbablement. Mais ils ne le peuvent qu'avec l'aide des chrétiens. Comment l'obtiennent-ils ? Par la propagande, que nombre de ceux-ci font auprès de leurs frères, des principes modernes, des idées de liberté et d'égalité, dont l'effet est d'abaisser peu à peu toutes les barrières civiles et religieuses, en un mot par le démocratism.

Déjà, dans les Instructions secrètes données à ses affidés, il y a près d'un siècle, par la Haute-Vente romaine — documents tirés des Archives secrètes du Vatican par Grégoire XVI et authentiqués par Pie IX — il était recommandé par-dessus toutes choses de répandre le démocratism dans la société chrétienne, et de le répandre par la jeunesse et surtout par la jeunesse cléricale.

Il y est dit : « C'est à la jeunesse qu'il faut aller, elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner *sans qu'elle s'en doute*... Que ceux principalement qui s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens... Tendez vos filets au fond des sacristies, des séminaires et des couvents... Flattez toutes les passions, les plus mauvaises *comme les plus généreuses*... Créez par vous-mêmes, ou mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais facile à tromper ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard... Ne levez jamais le masque. Contentez-

vous de rôder autour de la bergerie catholique ; mais, en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui s'offrira dans les conditions voulues. »

Quelques années après que ces instructions eurent été données, ceux qui étaient chargés de les mettre à exécution écrivirent à leurs chefs :

« Il y a une certaine partie du clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines... Nous ne comptons pas les prêtres gagnés, les jeunes religieux séduits. Il y a des indices qui ne trompent guère les yeux exercés, et on sent de loin, de très loin, le mouvement qui commence. (Cela était écrit en avril 1824 et particulièrement pour l'Italie.) ... Afin de donner à notre plan toute l'extension qu'il doit prendre, nous devons agir à petit bruit, à la sourdine, gagner peu à peu du terrain et n'en perdre jamais... Nos huit années de travail *interne* (janvier 1832) avaient porté d'heureux fruits. Pour des poitrines aussi exercées que les nôtres, on commence à sentir que l'air ne circule plus aussi librement autour de l'Eglise. En dépit des Bulles d'excommunication et des Encycliques, *ils sont à nous de cœur* sinon de corps... »

« Dans l'espace de quelques années nous avons considérablement avancé les choses. La *désorganisation sociale règne partout* ; elle est au nord comme au sud, dans le cœur des gentilshommes comme dans l'âme des prêtres. Tout a subi le niveau sous lequel nous voulons abaisser l'espèce humaine (1). Le monde est lancé sur la pente de la démocratie... Nous marchons à grandes guides et chaque jour nous incorporons de nouveaux néophytes dans le complot. *Fervet opus*. La Révolution s'avance au galop portant en croupe des émeutes sans fin... Gioberti, prêtre, parle aux prêtres leur langage, et je vous dirai que nous apprenons de tous côtés que, dans les rangs du clergé séculier et régulier, les doctrines de liberté sont une pensée qui en ont séduit plusieurs, *à tel point qu'ils se persuadent que le catholicisme est une doctrine essentiellement démocratique*. Ce parti grandit chaque jour davantage dans le clergé... Le voyage que je viens d'accomplir en Europe a été aussi heureux et aussi productif que nous l'avions espéré. Il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre pour arriver au dénouement de la comédie. Tous avouent que le vieux monde craque. Nous touchons à l'époque tant désirée. Ce n'est pas une révolution dans une contrée ou une autre. Cela s'obtient toujours quand on le veut bien. Pour tuer sûrement le vieux monde, nous avons cru qu'il fallait étouffer le vieux germe catholique et chrétien (2). »

1. C'est bien le fond de la pensée juive : abaisser l'espèce humaine pour pouvoir la dominer.

2. Ceux qui voudraient prendre connaissance des documents dont ces lignes sont tirées, les trouveront dans le troisième volume du livre : LA

Ces fragments de lettres entre conjurés montrent les résultats obtenus, particulièrement en Italie, de 1820 à 1848. Que n'apprendrions-nous, si nous avions les correspondances de ceux qui leur ont succédé et qui ont travaillé, particulièrement en France, depuis 1873, c'est-à-dire depuis l'heure où la secte parvint à faire échouer la restauration monarchique et catholique, par les dissensions créées entre ceux-là même qui étaient chargés de la faire ?

Le cardinal Bernetti, secrétaire d'Etat de Pie VII, écrivait à l'un de ses amis, à la date du 4 août 1845 : « Le Pape et son gouvernement cherchent un remède au mal, une issue à la contagion ; l'un et l'autre gagnent sans qu'on puisse arrêter le cours de ce torrent. Nos jeunes prêtres sont imbus des doctrines libérales. Ils s'inquiètent fort peu de devenir de savants théologiens, de graves casuistes ou des docteurs versés dans toutes les difficultés du droit canon. Ils sont prêtres, mais ils aspirent à devenir hommes (1) ! La plupart se laissent aller à des suggestions d'où sortiront évidemment de grandes crises pour l'Eglise. On brise avec le passé pour devenir des hommes nouveaux. Un jour viendra où toutes ces mines chargées de poudre *progressive* éclateront. La barque de Pierre surnagera sans aucun doute ; mais je me fais vieux, je souffre depuis longtemps et je sens le besoin de me recueillir dans la paix avant d'aller rendre compte à Dieu d'une vie si tourmentée au service du Siècle apostolique. »

On a dit, et nous le croyons sans peine, que Léon XIII, à la fin de son pontificat, exhalait parfois des plaintes semblables et combien plus fondées ! Et Pie X, que ne pourrait-il dire ? Ou plutôt, que ne dit-il point ?

Quels moyens employa la secte pour arriver à ce résultat si étrange, à le considérer en lui-même, si réjouissant pour elle, si attristant pour nous et pour tous les enfants de Dieu ?

Nous aurions bien des choses à dire si nous voulions entrer dans le détail des menées du parti dans notre diocèse. Nous voulons, avons-nous dit, faire une œuvre de lumière et par conséquent de paix et d'union dans la vérité ; cette vue rétrospective n'y contribuerait point. Nous devons nous en tenir à la constatation d'un fait général, mais d'une importance capitale. La Haute-Vente l'avait eu en vue, elle en légua l'exécution à ceux qui lui succéderaient, à ceux à qui les circonstances au

CONJURATION ANTICHRÉTIENNE. Trois volumes in-12. Prix 9 fr. Desclée, De Brouwer et C^{ie}, 41, rue du Metz, Lille.

1. Rapprochement qui donne bien à penser. Convoquant le clergé au Congrès de Reims, M. Dabry disait cette parole déjà rappelée : « Ne peut-il pas y avoir le pèlerinage des prêtres qui iraient se faire baptiser hommes ? »

milieu desquelles ils se trouveraient permettraient d'agir dans le sens qui leur était indiqué.

Elle leur dit :

• Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieux et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts à l'enthousiasme et même au martyre. C'est un levier immense. Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne. Pour atteindre plus certainement ce but, le petit doigt du successeur de Pierre vaut pour cette croisade tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la chrétienté... Que le clergé donc marche sous notre étendard (l'étendard des principes modernes, comme il a été dit au concile juif de Leipzig) en croyant toujours marcher sous la bannière des clefs apostoliques. Vous aurez ainsi prêché une révolution en tiare et en chape, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde. »

Le parti et l'école des démocrates chrétiens sont parvenus à faire croire qu'en répandant leur doctrine, en recrutant leurs partisans, ils étaient les porte-paroles des idées de Léon XIII et les exécuteurs de ses volontés. Ce fut la grande cause de leurs succès dans nos séminaires et nos collèges.

C'était pure fiction.

Du vivant de Léon XIII nombre d'évêques avaient protesté contre l'abus que l'on faisait de son nom pour accréditer les erreurs démocratiques et pour enrôler dans le parti.

Mgr Germain, évêque de Coutances, sur son lit de mort (1897), dit aux prêtres qui avaient accompagné le saint Viatique : « Soyez, Messieurs, fidèles aux traditions de l'Eglise. Ne vous jetez pas dans les nouveautés. Ce n'est point par les prêtres qui s'y laissent entraîner que Dieu sauvera son Eglise. ON A PRÊTÉ AUX DIRECTIONS DU PAPE UN SENS QU'ELLES N'ONT PAS. Que les jeunes prêtres et les séminaristes surtout se défient ! Je ne désire pas pour le diocèse des abbés démocrates. »

En mai 1899, la *Semaine Religieuse* de Chartres publia ces paroles, dites par l'évêque de ce diocèse à son clergé, à son retour de Rome : « Léon XIII me demanda : « Avez-vous dans votre clergé des abbés démocrates ? — Je ne crois pas, Très Saint Père. — Tant mieux. Je suis très préoccupé de ce que me rapportent, à ce sujet, sur les tendances du jeune clergé, plusieurs de vos collègues de France. Très préoccupé... Cela ne peut continuer... Je vais y mettre ordre. »

Un mois plus tard, Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen, revenant aussi de sa visite *ad limina*, dit à son clergé : « Le Pape s'est inquiété de savoir si le clergé Agenais était incliné vers

les nouveautés dangereuses qui emplissent l'air en ce moment »

Dans l'audience que Léon XIII accorda à Mgr Rutten, promu à l'évêché de Liège, le Pape lui dit : « Je vous autorise à dire que c'est en mon nom et en vertu de mon pouvoir de Vicaire de Jésus-Christ, que vous demandez la disparition de toutes ces divisions. Je le répète, vous pouvez déclarer que vous avez reçu de la bouche même du Pape l'expression de son grand désir, de sa volonté formelle de voir cesser toute division entre prêtres. » Faisant connaître cette volonté et rapportant ces paroles dans l'Instruction pastorale qu'il adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse, à son retour de Rome, Mgr Rutten dit : « Aussi longtemps qu'il y aura une tendance à séparer le clergé en deux camps, dont l'un *s'appellera* « démocrate chrétien », et l'autre *sera désigné* par le nom de « conservateur », tout germe de discussion et de division n'aura pas disparu. Je demande donc qu'il ne soit plus question parmi les prêtres de conservateurs ou de démocrates chrétiens, mais que tous n'aient qu'un nom, celui de ministres de Jésus-Christ. »

Le cardinal Parocchi, vicaire du Pape, a plusieurs fois confirmé ces déclarations.

Mgr Bonnet, évêque de Viviers, donna, en janvier 1897, moyen d'échapper à cette mystification. Parlant à son clergé il dit : « C'est à cette source (les Actes pontificaux), mais dans son texte intégral, authentique, portant la signature de Léon XIII, que les catholiques doivent aller prendre les enseignements lumineux, précis du Pape, et non dans des propos d'antichambre ou dans des commentaires plus ou moins exclusifs et passionnés. Qu'ils se pénètrent bien de la vraie pensée qui les inspire, sans chercher à la plier à tout prix à la justification d'opinions toutes personnelles et à s'en faire une arme de parti pour frapper des adversaires. »

Les Encycliques, qui les lisait parmi les démocrates chrétiens ? La plupart de leurs journalistes et de leurs orateurs n'en connaissaient qu'une : *Rerum novarum* ; et ils n'en avaient retenu qu'un mot : « misère imméritée », qu'ils dénaturèrent au point d'en faire un enseignement opposé à celui de la doctrine révélée.

Que d'erreurs ont été imposées à la croyance des jeunes générations avec la force, la puissance que donne l'enseignement pontifical invoqué mensongèrement, et avec le prestige de l'autorité pontificale dont se couvraient ceux qui n'en détenaient rien, pas même l'ombre !

La Haute-Vente n'a que trop réussi dans ses sinistres desseins !

Lorsque Pie X succéda à Léon XIII, le parti voulut continuer le même jeu. Au lendemain du Conclave, le *Journal de*

Roubaix écrivait : « Lorsque, sur l'initiative de l'abbé Lemire, les congrès sacerdotaux de Reims et de Bourges groupèrent les prêtres autour du drapeau de la démocratie, l'Italie suivit l'exemple. Au premier rang de la démocratie chrétienne brillait le cardinal Sarto... Pie X sera l'abbé Lemire de la Papauté. »

La correspondance « Sienna » adressée à la *Croix*, à la date du 8 août, présentait Pie X comme un vieil ami des Vercesi, Meda, etc. Pour corriger, sans doute, l'impression produite, la *Croix* publia, quelques jours après, la lettre que le cardinal Sarto avait écrite, le 27 août 1902, pour venger M. Pagamezzi des attaques qui l'avaient forcé à donner sa démission de président de l'Œuvre des Congrès.

Les démocrates chrétiens d'Italie et, sans doute, d'ailleurs menèrent la même campagne, si bien que l'*Osservatore Romano* crut devoir publier un article intitulé POUR LA LIBERTÉ DU PAPE, où il disait : « Nous parlons de la nécessité de libérer le Pape de l'importune pression des expectatives publiques. Et nos paroles s'adressent en premières lignes à la presse, sans excepter la presse catholique. Soit par hâte de faire des prévisions, soit par l'espoir d'exercer quelque influence, elle stimule l'inquiétude du peuple en annonçant, *selon ses préférences*, que PIE X SERA CECI OU CELA... Un état de l'esprit public artificieusement ou inconsidérément excité exerce toujours une influence sur l'accomplissement intégral des désirs et des vouloirs d'une autorité, si indiscutée et si puissante qu'elle soit. »

Dans le numéro du mois suivant, la *Démocratie chrétienne* reproduisait les articles du *Journal de Roubaix*, de l'*Univers*, de l'*Osservatore cattolico* de Milan. « La plupart de ces articles, ajoutait-elle, étaient écrits, croyons-nous, avant l'apparition de la note officielle de l'*Osservatore Romano*, demandant à la presse catholique de la réserve dans ses appréciations et ses prévisions concernant l'attitude et le rôle du nouveau Pape. Nos lecteurs n'attacheront donc pas d'importance aux quelques passages tant soit peu en contradiction avec cette note si sage. » Puisqu'on voyait ces articles en contradiction (tant soit peu) avec le vœu que le Saint-Père avait fait exprimer, quelle nécessité y avait-il de les reproduire ?

L'*Osservatore Romano* dut revenir à la charge. « Il est temps, dit-il, de faire cesser ces sots bavardages (gazzara) qui sont impertinents et aussi inconvenants que possible. »

Cela ne cessa point. En novembre, le *Daily Telegraph* de Québec et d'autres journaux canadiens publièrent une dépêche de New-York disant que S. Em. le cardinal Gibbons, débarquant à New-York, avait parlé du « caractère *démocratique* du nouveau Pape. »

Les choses allèrent si loin que S. S. Pie X dut y faire allusion à son premier Consistoire : « Il est permis de s'étonner, dit-il aux Em. Cardinaux, que tant de gens s'efforcent de conjecturer ce que sera la pensée de notre pontificat. Comme si c'était matière à enquête et chose non évidente de soi que Nous ne voulons et ne pouvons suivre d'autre voie que celle suivie jusqu'ici par nos prédécesseurs. « Restaurer toutes choses dans le Christ », tel est le dessein que Nous Nous sommes proposé, et parce que « le Christ est vérité », c'est avant tout le magistère et la prédication de la vérité qui nous incombent »

Cette pression que les démocrates chrétiens voulaient exercer sur S.S. Pie X aux premiers jours de son pontificat, remettait en mémoire cette parole du cardinal Bernetti, écrivant le 30 août 1824 au duc de Laval-Montmorency : « L'auteur de *l'Essai sur l'indifférence* ne sera ni le premier ni le dernier à vouloir nous dominer du haut de son obéissance. »

VII.

Un dernier mot.

Dans les articles publiés dans la *Semaine religieuse*, sous ce titre, LE TEMPS SEMBLE VENU DE TIRER LES CHOSSES AU CLAIR, nous avons voulu faire œuvre non de récrimination, mais d'apaisement dans la lumière que projettent les paroles, les actes et les faits sur la voie démocratique où tant d'âmes généreuses se sont laissé entraîner, séduites par ce que la doctrine conserve de vérité et par ce qu'elle promet de bien.

Si nous avions eu une autre pensée, nous aurions pu donner à ces articles un autre caractère et bien plus d'étendue. Nous aurions rappelé les dissentiments qui éclatèrent dans la question des Congrégations religieuses, lors des impôts spéciaux auxquels le gouvernement parvint à les soumettre (1).

Nous aurions rappelé l'attitude prise dans la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans celle de l'institution des cultuelles, avant et même après que le Pape eut parlé (2):

1. Dans son livre CATHOLIQUES RÉPUBLICAINS, page 330, l'abbé Dabry dit « A propos de la loi d'abonnement votée aux mois de mars et d'avril 1895 par la Chambre française, les catholiques même ralliés eurent un de ces accès qui fut comme le retour soudain et momentané d'une maladie qui aurait laissé des germes, ou d'un vice dont on se serait mal guéri. Il est vrai qu'avec le tempérament français, ces accidents sont plus faciles, surtout quand il y a à point et au moment voulu des agents de désordre pour les provoquer. »

Plus tard, en avril 1903, le même Dabry formulait dans son journal cette appréciation inspirée par l'Américanisme le plus pur : « C'est la société elle-même, représentée par ses élus, qui proscrie les Ordres religieux comme chose *antisociale*. »

2. Déjà, en 1899, dans son numéro du 3 février, le secrétaire de M. Lemire, l'abbé Dabry, rendant compte dans son journal, la *Vie catholique*, du discours prononcé par l'abbé-député dans la discussion du budget des cultes, disait : « C'est le premier coup de pioche porté au système ecclésiastique suranné de 1802. »

Nous aurions rappelé l'insistance à imposer comme devoir de conscience « un amour de cœur et d'action » pour la République, alors qu'il était évident que le ralliement, loi d'exception, n'avait plus de raison d'être, selon que Pie X l'avait fait entendre aux fêtes de la Béatification de Jeanne d'Arc.

Nous aurions pris l'une après l'autre les lois antireligieuses et les lois de persécution et nous aurions montré que bien peu ont été cordialement blâmées par les organes de la démocratie chrétienne, que plusieurs fois ceux-ci ont employé leurs soins à rassurer et à retenir ceux qu'une indignation trop légitime poussait de l'avant (1).

Nous avons évité de revenir sur ces faits et bien d'autres ; nous nous sommes borné à dire le nécessaire pour faire voir l'existence d'un parti chez nous, où il ne devrait pas y en avoir, et l'existence d'une école qui en a conduit plusieurs à l'apostasie et qui a produit chez beaucoup une diminution de l'esprit sacerdotal et même chrétien.

Cela, il était devenu nécessaire de le rappeler, quoique la *Semaine religieuse* n'ait cessé de le dire durant ces vingt dernières années.

Ce ne fut point toujours sans difficulté. On l'a mille fois présentée comme faisant opposition à toutes les directions et à tous les enseignements de Léon XIII. Une brochure fut même publiée par un prêtre du diocèse d'Amiens, disant que la *Semaine* de Cambrai, dans chacun de ses numéros, criait « Haro à Léon XIII ! »

La vérité est que Léon XIII a toujours eu pour la *Semaine religieuse* de Cambrai la plus parfaite estime.

Le 26 novembre 1879, Mgr Régnier écrivit de Rome : « J'ai été heureux d'entendre le Saint-Père me dire que la *Semaine religieuse* de Cambrai ne lui est pas inconnue et qu'elle est l'objet de son bienveillant intérêt. »

De fait, Mgr Boccali, son familier, avait soin de signaler dans chaque numéro, au Souverain Pontife, ce qui pouvait intéresser Sa Sainteté.

Dans les premiers jours de février 1883, M. Ernest Delloye raconta dans son journal, l'*Emancipateur de Cambrai*, qu'étant reçu par Sa Sainteté avec quelques autres personnes de notre diocèse, il eut la joie d'entendre Léon XIII lui dire tout

1. Fin de février 1898, le *Peuple français*, journal de l'abbé Garnier, disait : « Malgré la présence dans notre législation de QUELQUES DISPOSITIONS dont nous avons à souffrir, les récriminations purement catholiques doivent cesser. »

Et, commencement de mars, même année : En cotant aussi haut qu'on voudra la culpabilité des gouvernants républicains depuis vingt ans dans leur politique religieuse, peut-on voir dans aucune de leurs mesures une atteinte à la liberté essentielle de l'Eglise ? »

spontanément : « Je reçois et je lis la belle *Semaine religieuse* de Cambrai. »

Quelques mois après, Mgr Hautcœur s'étant rendu à Rome pour rendre compte de la situation de l'Université catholique, nous écrivit au sortir d'une audience : « Sa Sainteté exprime d'abord les consolations qu'elle éprouve chaque fois que la *Semaine* de Cambrai est mise sous ses yeux. »

Le 18 mars 1885, Léon XIII réunit dans une même audience le cardinal Desprez, Mgr Delannoy et le R. P. Sébastien Wyart, tous trois originaires de notre diocèse. Le R. P. Trappiste m'écrivit le lendemain : « Le Souverain Pontife nous a dit ces paroles qui nous ont fait grand plaisir : « Bien souvent » il m'est donné d'ouvrir la *Semaine religieuse* de votre diocèse. Elle est parfaite. » Ce disant, ajoutait le R. Père, Sa Sainteté avait un regard plein d'affection paternelle et faisait le geste de bénir. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Léon XIII a manifesté les mêmes sentiments à l'égard de nos annales diocésaines, soit par les Brefs qu'il fit adresser à son directeur (1), soit par la décoration *Pro Ecclesia et Pontifice*, de première classe, dont il daigna l'honorer à la première promotion qui en fut faite.

Le dernier témoignage de son estime nous a été donné quelques mois après sa mort par son Excellence Mgr Lorenzelli, qu'il avait fait son nonce à Paris. Faisant prévoir notre élévation à la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté, il nous écrivit : « La *Semaine religieuse* de Cambrai mérite vraiment d'être citée à l'ordre du jour. Elle a toujours occupé la première place, ou plutôt, elle s'est toujours trouvée en première ligne pour la cause du Saint-Siège, en fait de souscriptions, non moins que dans la défense des saines doctrines et du véritable esprit catholique. »

Les témoignages reçus de Sa Sainteté le Pape Pie X sont trop récents pour qu'il soit utile de les mentionner.

1. Le Bref de 1881 disait : « Nous voulons donner nos félicitations bien méritées au soin diligent que vous apportez à rédiger la publication qui a pour titre : *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, et au zèle avec lequel vous vous efforcez de promouvoir toutes les œuvres qui ont pour fin le développement de l'esprit religieux et l'exercice de la charité, et d'exciter le pieux dévouement des fidèles envers le Siège apostolique. »

Celui de 1883 : « Cher fils... Nous voulons manifester publiquement la particulière bienveillance avec laquelle Nous vous portons dans Notre cœur. En même temps, Nous vous exhortons à appliquer chaque jour votre industrieuse activité à défendre avec une fermeté et une ardeur croissantes la cause de la religion chrétienne, comme à propager dans le public les saines doctrines. » Cela n'empêcha point les organes de la démocratie chrétienne de dire à leurs lecteurs : « M. Delassus mène la danse des réfractaires. »

Les sentiments de NN. SS. les Archevêques qui ont gouverné le diocèse de Cambrai depuis le Cardinal Régnier ont toujours été conformes à ceux du Saint-Siège au sujet de la *Semaine religieuse*. Il serait superflu d'en donner les preuves.

Mais ce qui est moins connu, c'est que des hommes du monde, même des impies déclarés, l'aient jugée de même façon.

Dans son livre : *La Préface du Conclave*, M. Louis Teste, parlant du cardinal Régnier, dit : « Il a un organe, *Semaine religieuse*, ardent, tout romain. »

M. Lanessan écrivit un jour dans le *Siècle* : « Si on veut avoir la vraie pensée de Rome, c'est dans la *Semaine de Cambrai* qu'il faut aller la chercher. »

Les choses étant ainsi, est-ce à l'organe qui s'est toujours trouvé en communion de pensées et de sentiments avec le Saint-Siège, et avec nos Archevêques, qu'il faut imputer l'état de division dans lequel se trouve malheureusement et depuis trop longtemps notre diocèse ? Tout homme non intéressé à dire le contraire reconnaîtra que la responsabilité de cet état déplorable appartient à ceux qui ont levé au milieu de nous un « drapeau » pour rallier à son ombre des partisans et des disciples.

Sans doute, dira-t-on, ou plutôt a-t-on dit cent fois : mais ne seraient-ils point rentrés dans la bonne voie s'ils y avaient été rappelés avec plus de charité ?

Qu'on relise les injures, les outrages qui ont été adressés à la *Semaine* et à son directeur — nous n'en avons point reproduit la centième partie, et ils ont été affichés jusque dans les séminaires — et que l'on parcoure toute la collection de la *Semaine*, on n'y trouvera, en réponse, pas un mot outrageant. Mais les paroles écrites par les démocrates dans leurs journaux ou dites dans leurs assemblées, leur devenaient cuisantes dès qu'ils les voyaient reproduites dans la *Semaine*. Cette reproduction n'était point une injure à leur égard, et elle était une nécessité vis-à-vis de nos lecteurs. Nous aurions manqué à notre devoir si nous ne leur avions point signalé, pour les préserver de la contagion, les dits et gestes du parti et de l'école.

Notre manière de faire n'a jamais changé. Tout récemment, nous avons mis en regard de paroles prononcées à la tribune, les définitions du Concile du Vatican. Si nous nous reportons quinze, vingt ans en arrière, nous trouvons la même manière de procéder.

Au commencement de l'année 1895, le député-abbé avait dit à la tribune : « On peut être très bon chrétien et professer le plus grand respect pour les croyances d'autrui. Nous demandons le respect de toutes les croyances. » Nous répondîmes : Respect pour la personne, soit ; respect pour son erreur, non.

Le même député avait ajouté : « Nous en sommes à réclamer l'égalité pour les religions. Nous acceptons le régime de droit

commun. » Nous répliquâmes par ces paroles de l'Encyclique de Léon XIII aux Américains : « Chez vous l'Eglise jouit d'un régime où, se trouvant défendue par le droit commun, elle possède la faculté de vivre et d'agir. Mais quelle que soit la vérité de ces constatations, il n'en faut pas moins écarter l'erreur qui consisterait à croire qu'il faut chercher en Amérique l'idéal de la constitution de l'Eglise. »

C'est toujours ainsi que nous avons procédé : exposant l'erreur qui venait de se manifester et qui, vu l'état actuel des esprits, était de nature à séduire ; puis nous bornant pour la réfuter à reproduire les paroles des Souverains Pontifes ou des Conciles. De même pour les faits, nous les mettions en regard soit des décrets des Souverains Pontifes, soit des statuts diocésains. Cette réfutation pouvait être humiliante et gênante pour celui qui se l'était attirée, mais personne n'ignore la parole de saint François de Sales : « C'est charité de crier au loup quand il est entre les brebis, voire où qu'il soit. » Et certes il pratiquait sa maxime, et rudement. M. le chanoine Lecigne le rappelait tout récemment à l'occasion de la translation des reliques du saint renommé entre tous pour sa douceur. Il ne faisait d'ailleurs que suivre tous les Pères de l'Eglise qui ont eu affaire aux semeurs de nouveautés. « Il n'est point répréhensible, dit saint Augustin (*De Doctrina Christi*, Livre IV, n° 61), celui qui, de quelque manière qu'il parle, *sive temperate, sive granditer*, fait en sorte que la vérité soit mise en lumière et qu'elle retire de l'erreur. »

« Veille sur la doctrine, dit saint Paul à Timothée, et en son nom à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont charge de la défendre. Veille sur la doctrine : agissant ainsi tu sauveras et toi-même et ceux qui t'écoutent. »

Même règle pour ce qui est des faits. La charité n'est pas ce mutisme qui laisse dans l'ombre ce qu'il faudrait signaler pour le plus grand bien de tous. Saint François de Sales nous a aussi donné sur ce point sa pratique et sa maxime : « Il ne faut pas, pensant fuir le vice de la médisance, flatter ou nourrir les autres vices par le silence fait sur eux. Mais il faut dire rondement et franchement mal du mal et blâmer les choses blâmables. »

C'est en faisant de ces principes la règle de sa vie et de son apostolat que saint François de Sales dut de n'être point atteint par l'hérésie au milieu de laquelle il vivait, et d'en retirer tant de milliers de personnes. « Quelles actions de grâces, écrivait-il, devons-nous à ce grand Dieu ! que moi, faible et jeune esprit, parcourant sur tous les livres les plus empestés, n'aie pas eu la moindre émotion de ce malheureux mal... Moi, attaqué par tant de moyens pour me rendre à l'hérésie, jamais je ne lui ai pas seulement voulu regarder au visage, sinon pour lui cracher sur le nez ! » (*Œuvres*. Paris, 1833. T. VIII, p. 72.)

Vénérés confrères, persuadons-nous bien que le péril pour nous et pour ce que nous aimons par-dessus tout ne vient point

seulement de ceux qui nous persécutent. Dans une lettre qu'il m'écrivit peu de mois avant sa mort, le vigilant et saint évêque d'Annecy, Mgr Isoard, disait : « Il a plu à Dieu de nous réserver pour des jours bien mauvais. Heureux ceux qui, comme vous, sont si nettement pour la vérité et l'esprit sacerdotal ! Je demande à Dieu de continuer à bénir vos travaux et surtout votre lutte contre les révolutionnaires du dedans. QUELLE QUE SOIT LA SECOURS DU DEHORS, LE GRAND PÉRIL EST AU DEDANS. » La même pensée fut exprimée dans la brochure que Mgr Turinaz publia sous ce titre : **LES PÉRILS DE LA FOI ET DE LA DISCIPLINE DANS L'ÉGLISE DE FRANCE A L'HEURE PRÉSENTE.**

Nous ne sommes point en un temps ordinaire. Dans le premier Acte par lequel il s'adressa à l'Église, après son élévation sur la Chaire de Pierre, N. S. P. le Pape fit entrevoir la possibilité de l'approche des derniers temps, de ces temps où la séduction sera si redoutable que le Fils de l'Homme devra en abrégé la durée pour trouver encore de la foi sur la terre.

Nous ne disons point que ces temps sont venus. Nous n'en savons rien, personne n'en sait rien. Notre sentiment est plutôt qu'un grand triomphe sur l'enfer se prépare pour l'Église.

Mais si nous ne sommes point arrivés aux derniers temps, il est incontestable que nous assistons, à l'heure actuelle, à l'une des *répétitions* où Satan et les siens s'exercent pour le grand drame final.

Quel moyen de séduction pourra être employé alors plus puissant que celui qui a été mis en œuvre de nos jours : présenter sous le couvert de l'autorité pontificale une doctrine qui ne va à rien moins qu'à rendre vaine la croix du Christ, (I *ad Cor.*, I, 17), qu'à lever le scandale de la croix (*ad Gal.*, v, 12) pour ouvrir les cœurs à toutes les convoitises ?

Pour nous défendre et défendre nos ouailles contre cette hérésie qui est bien celle de la fin des temps, — car si le christianisme a commencé par l'amour de la croix, il ne peut finir que par le mépris de la croix — gardons dans nos cœurs et proclamons bien haut la devise de saint Paul : « Dieu me garde de me glorifier si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est pour moi un crucifié comme je suis un crucifié pour le monde. » (*Ad Gal.*, vi, 14.)

POST-SCRIPTUM.

Dans les articles ci-dessus ; nous avons fait ressortir la distinction à établir entre sociaux et sociaux même chez les catholiques, ceux qui se disent « école nouvelle et parti nouveau », et ceux qui se contentent d'adapter à la société actuelle les principes de justice et de charité que l'Eglise a toujours enseignés et que les saints et les fidèles dignes de ce nom ont toujours pratiqués.

Tout récemment, M. Gaspard Descurtins a publié, dans la *Liberté* de Fribourg, deux importants articles sur le « mouvement chrétien social et la doctrine catholique ». La *Correspondance de Rome* les a reproduits *in extenso*, tant pour la grande actualité de la question qu'en raison de la compétence de l'auteur.

Ceux qui sont de l'école nouvelle et du parti nouveau se sont réclamés de Lamennais. Dans la biographie de M. Lemire publiée par un abbé démocrate, il est dit que « la voix de Lamennais eut peine à se faire jour » et que « le plus grand des réformateurs fut brisé misérablement pour avoir voulu trop tôt le mouvement qui doit un jour sauver le catholicisme chez nous ».

« Les hommes qui incarnent un courant d'opinions, observe M. Descurtins, se tournent vers le passé pour s'y chercher des ancêtres. La généalogie qu'ils se donnent trahit l'esprit qui les inspire ».

Le patronage de Lamennais réclamé par les hommes de l'école nouvelle et du parti nouveau, a trahi, dès les premiers jours, leur pensée et la direction qu'ils donneraient à leurs disciples et à leurs partisans. « Les théories sociales de Lamennais — il faut le dire sans réticence — ne furent qu'un écho des idées socialistes d'alors ». C'est M. Descurtins qui prononce cette sentence. « Ceux qui se trompent là-dessus, ajoute-t-il, ne voient que le manteau chrétien dans lequel Lamennais a drapé

sa doctrine d'emprunt (1). Qu'ils écartent ce vêtement trompeur : ils verront qu'il recouvre les idées Saint-Simoniennes. Qui ne s'est demandé avec épouvante comment l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* en est venu à ne pas vouloir de croix sur sa tombe ? Les idées philosophiques de Lamennais sont une des clefs de cette sombre énigme. Depuis vingt ans nous assistons à une renaissance des idées qui ont séduit et perdu le grand apologiste et, de ces idées, certains catholiques sociaux ont subi profondément la contamination. Les idées antichrétiennes pénètrent à flots toujours plus pressés dans les milieux catholiques où l'on s'était flatté présomptueusement de les amalgamer avec la vérité traditionnelle. Et voilà comment on en vient aujourd'hui à voir dans Lamennais un ancêtre du mouvement catholique social : c'est que justement Lamennais a été une des plus illustres victimes de l'erreur qui fait délaissier la tradition catholique pour chercher un point de contact et un lien chimérique entre la foi et les idées nouvelles ».

Les deux articles publiés par M. Descurtins dans la *Liberté* de Fribourg et reproduits dans la *Correspondance de Rome*, sont tout entiers à établir les différences ou plutôt l'opposition qui existe entre « l'école nouvelle » et « l'école traditionnelle », entre l'école des disciples de Lamennais et celle des disciples de Mgr de Ketteler et de M. de Vogelsan.

« C'est, dit-il, à la voix de Pie IX anathématisant les idées libérales, que ces deux champions résolus de l'ultramontanisme se levèrent. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leurs publications pour s'apercevoir que, dans leur conception, « anti-libéral » et « social » étaient deux notions inséparables. Les preuves abondent qu'ils considéraient l'action sociale comme une forme de l'action catholique. Ce sont leurs idées qu'on retrouve dans les Encycliques de Léon XIII, et toute la politique sociale du grand Pape a été une illustration de leurs principes. Malheureusement dans le cours des années, la doctrine ne se garda point pure chez tous ceux qui se réclamaient du titre de catholiques sociaux. Elle s'altéra par d'étranges alliances. Un état d'esprit bizarre résulta de ces amalgames de principes contradictoires. »

M. Descurtins termine ainsi :

« Il nous serait facile d'établir la relation qui existe entre les erreurs sociales de Lamennais et sa philosophie, précaire construction de sable vouée à un prompt effondrement. On aperce-

1. Mgr de Ketteler a écrit : « Toute fausse philosophie se couvre maintenant du manteau chrétien. On a trouvé le moyen de donner au mot christianisme tous les sens imaginables. Grâce à l'hypocrite déguisement auquel son nom est employé, tout faux docteur, tout prêcheur d'utopie, se donne pour vrai chrétien et réclame d'être regardé comme tel. Tel est le guet-apens dirigé contre la bonne foi du peuple et de l'ouvrier. »

vrait aussitôt la cause profonde de sa chute. Il nous suffit d'avoir fait justice de la généalogie fantaisiste qui fait de Lamennais le père de la réforme sociale catholique. Non, le mouvement chrétien social ne se rattache point à Lamennais ; il procède, tout au contraire, de principes qui sont aux antipodes des idées Lamennaisiennes... Même un esprit de la force de Lamennais, qui pourtant avait une notion si exacte des idées motrices de notre époque, devait se perdre, faute d'une doctrine certaine, dans le tourbillon du mouvement révolutionnaire, et finir comme prophète de l'anarchie ».



Hier et aujourd'hui la même chose — Sous ce titre, la *Correspondance de Rome* (n° du 22 août 1911) a reproduit en partie un article qu'un journal suisse, le *Sarganserlaender*, a publié à l'occasion du bruit qui a été fait autour du livre du P. Weiss sur le modernisme. Il peut être résumé en ces lignes :

Même des personnes sérieuses, bien convaincues du péril qui menace l'Eglise, ont une grande peur d'arracher le voile jeté sur la situation que lui font les partis nouveaux et les écoles nouvelles. « Le peuple en sera scandalisé ! » disent-ils. Cette crainte rend impossible toute défense énergique contre le mal. Quand les encyclopédistes préparèrent les esprits à la Révolution, ce scrupule paralysa la défense de la foi. On reconnaît maintenant que si les religieux et les prêtres qui allèrent si intrépidement au martyre, avaient employé un brin du courage montré en face de la guillotine dans la lutte doctrinale, la tempête révolutionnaire n'eût pas éclaté ou n'eût pas exercé les mêmes ravages.

Plus récemment, en Allemagne si le Kulturkampf a été vaincu, c'est grâce à la presse populaire que de simples abbés créèrent, où ils n'eurent pas crainte d'appeler les hommes et les choses par leur nom. Par cette franchise ils éclairèrent le peuple et le firent entrer dans la lutte.

« C'est un vieux truc, écrit le P. Weiss, qui a rendu souvent de bons services à nos ennemis, celui de nier un mouvement anticatholique et de le déclarer le produit d'une fantaisie malsaine. » Sous Joseph II de Bavière, on publia un décret défendant expressément de parler du danger religieux. Weishaupt et ses illuministes purent ainsi faire leurs affaires sans être dérangés. De même, les jansénistes déclarèrent, en différentes publications, que le jansénisme était un épouvantail inventé à plaisir. En Allemagne particulièrement, ils traitèrent le courageux Fast, qui seul eut le courage de leur résister, avec tant de brutalité, qu'il mérite le titre de martyr de la Foi.



Que de personnes qui n'auraient jamais consenti à l'erreur, alors comme aujourd'hui, si on la leur eût fait voir, ont été séduites à cause du silence de ceux qui avaient le devoir de parler, ou qui étaient en situation de le faire, ou qui ne parlaient que pour manifester leurs complaisances pour les novateurs, ou même leur tendances vers l'erreur !

C'est ce qui s'est vu à tous les moments de crise ; c'est ce que nous avons eu la douleur de voir depuis vingt ans.

La Correspondance de Rome a mis en regard l'état d'esprit de certains catholiques à la naissance du protestantisme et celui de certains catholiques de nos jours en présence du modernisme sous ses différentes formes.

Les uns et les autres peuvent être divisés en trois classes.

Première classe. Aux débuts de la Réforme il y avait les *expectants* de l'intelligence. Ils ne voyaient pas clair dans les disputes théologiques. Ils attendaient pour se prononcer.

De nos jours, beaucoup de bons catholiques ne comprennent pas encore l'assaut livré à l'Eglise au dedans aussi bien que du dehors. Il faut user de beaucoup de clarté et de persévérance pour les ramener à voir la crise telle qu'elle est. Beaucoup croient que le mieux est de dissimuler le mal ou de le traiter avec des emplâtres et des lénitifs. L'histoire montre que toute faiblesse, toute temporisation, toute concession à « l'esprit du siècle » rend les adversaires plus audacieux et plus exigeants.

Deuxième classe. Elle comprenait et elle comprend les hommes sans caractère. Ils avaient et ils ont assez d'intelligence pour voir où est la vérité, où est le bien ; mais il faut du courage pour le dire et se mettre de son côté. Ils attendaient, ils attendent pour se prononcer qu'il n'y ait plus de danger. Jusque-là, les *expectants* de nos jours ferment les yeux sur les déguisements sociaux et politiques sous lesquels le modernisme se dissimule. Il faut leur montrer que l'indifférence pratique où ils veulent se tenir est une trahison.

Troisième classe, les machiavels. Au temps de la Réforme, ils étaient du côté de Luther, mais ils ne se déclaraient point. Ils profitaient de la prudence, de la longanimité du Saint-Siège comme des faiblesses de ceux chargés de s'opposer à toutes les déviations pour attendre l'issue de la lutte et se découvrir alors protestants avérés, ou pour rester faux catholiques, selon que la victoire serait à l'un ou l'autre des deux camps.

De nos jours, il y a aussi des machiavels. Il faut les démasquer, et à tout prix, car, c'est là pratiquement, dans cette décision, qu'est le point de départ de la délivrance et de la restauration catholique.

La Correspondance de Rome terminait son article par rappeler qu'au XVI^e siècle, l'Italie eut une floraison de cryptogames

luthériens et calvinistes : laïques distingués, femmes instruites, prêtres, religieux, membres du clergé supérieur. Il y avait beaucoup de braves gens qui s'élevaient contre ceux qui appelaient l'attention sur ce déplorable état de choses. Et le mal s'étendait comme une tache d'huile, l'Eglise d'Italie s'en allait à la dérive. Le Pape saint Pie V et le grand évêque saint Charles Borromée jugèrent qu'il fallait en finir et ils prirent, les moyens nécessaires. Quand les chats enfarinés virent qu'on ne badinait pas, ils se sauvèrent, laïques, prêtres, religieux et religieuses, par douzaines, par cinquantaines et par centaines, qui en Suisse, qui en Allemagne, qui en Hollande ou en Angleterre. Alors les naïfs ouvrirent de grands yeux. « Mon Dieu, dirent-ils, est-il possible qu'il y en eût tant, et de telle taille ! » Ils n'en revenaient pas.

Ce jour-là le catholicisme romain sortit vainqueur d'une des plus terribles crises intérieures qu'il eût encore passées.

Puisse-t-il en être de même de nos jours !

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET cie

41, RUE DU METZ, LILLE. — 9.199

DU MÊME AUTEUR :

- L'Américanisme et la Conjuration antichrétienne. In-12 de
XL-448 pages. *Epuisé.* 3.50
- Le Problème de l'heure présente. Nouvelle édition corrigée et
complétée. Deux volumes in-8° de x-673 et de 709 pages.
Epuisée 12 fr.
- Il existe de cet ouvrage une traduction italienne. En vente
à Rome. Prix.* 12 fr.
- La Conjuration antichrétienne. Le Temple maçonnique voulant
s'élever sur les ruines de l'Eglise catholique. 3 volumes in-12
comprenant 1.340 pages 9 fr.
- Vérités sociales et erreurs démocratiques. In-12 de 412
pages. 3.50
- L'Esprit familial. Dans la Maison, dans la Cité et dans l'Etat.
Pages détachées du *Problème de l'heure présente*. Dédié à la
jeunesse qui espère et qui veut. In-12 de 244 pages . . . 2.50
- La Condamnation du Modernisme social dans la Censure du
Sillon. Lettre du Souverain Pontife aux évêques de France et
Réponses à diverses questions au sujet de cette lettre. In-8°
de 64 pages. 1 fr.
- La Question juive. Pages détachées du livre *La Conjuration
antichrétienne*. In-12 de 204 pages. 2 fr.
-